

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 82 . DÉCEMBRE 2014

TABLE RONDE

Les rythmes
scolaires sont-ils
bien partis ? / p. 11

INTERVIEW

Maurice Berger,
Pédopsychiatre / p. 6

DOSSIER

**Les collaborations
sur le terrain** / p. 41

REPORTAGE

**Douze apprentis charpentiers
à l'école de la solidarité** / p. 50

SI T'AS ENCORE DES A PRIORI C'EST QUE T'AS RIEN COMPRIS !

EMMAÛS
LA BOUTIQUE
DE L'OCCAS



EMMAÛS . 12 RUE CHARLES ROBIN
À BOURG-EN-BRESSE TEL 04 74 52 71 57

WWW.FACEBOOK.COM/EMMAUS.SERVAS.BOURG



OUVERTURE
MERCREDI AU SAMEDI
10/12H - 14/18H



INTERACTION BOURG
WWW.INTERACTION101.INFO



N° 82 • DÉCEMBRE 2014



Le trimestre
en images /
→ p. 4-5



Maurice Berger
professeur au CHU
de Saint-Étienne /
→ p. 6-8



Table ronde
Les rythmes scolaires
sont-ils bien partis ? /
→ p. 11-13



Entre nous
La plateforme Souti'Ain /
→ p. 39



Dossier
Les collaborations
sur le terrain /

→ p. 41-48



Portrait
Maxime Casanova,
moniteur d'escalade
en sport adapté /

→ p. 49



Reportage
La MFR de Cormaranche
au Nicaragua. /

→ p. 50-51



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-38

**INTER
action**

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain
Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. Directeur de la publication : Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction et rédacteur en chef : Alain Gilbert. Rédaction : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Michel Bellaton. Photos Une, Dossier : Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/). Réalisation : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com Site : www.interaction01.info. Impression : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

EN BREF

EMPLOI DES SENIORS

→ Le CTEF* Bresse Dombes Val de Saône, en partenariat avec l'État, la Région, le Conseil général, le CIBC, le CIDFF, invite à la 1^{re} Rencontre en faveur de l'emploi des seniors, mercredi 28 janvier, de 9 à 12 h, à Alimentec (Bourg-en-Bresse). La table ronde avec témoignages sur la gestion des âges en entreprise sera précédée d'un diagnostic du territoire présenté par Nathalie Cliquot, de l'OCDE**, et d'une intervention d'Hervé Lanouzière, directeur de l'ANACT***, sur le vieillissement au travail, et suivie des perspectives et plan d'action. Un avant-goût de l'expérimentation d'un espace emploi seniors... Objectif: « *changer les regards et agir pour le maintien et le retour à l'emploi des 50 ans et plus* ». ●

AIN'FORMATIONS MÉTIERS

→ Le 14^e forum Ain'formations métiers aura lieu du 5 au 7 mars 2015, à Ainterexpo, à Bourg-en-Bresse. Fruit d'un travail partenarial – unique en France – entre

le Conseil général, les chambres consulaires et l'Inspection académique, il permet aux collégiens (et à leurs parents) de préparer leur orientation, en rencontrant des professionnels et des jeunes en formation. En amont, de novembre à février, huit tables rondes sont organisées dans huit collèges de l'Ain. ●

www.ain.fr



RÉSONANCE CONTEMPORAINE



● Après une tournée en Chine en mai 2014 (2 400 spectateurs), *Le Fil Rouge* de Kilina Crémona et Alain Goudard, création musicale et chorégraphique franco-chinoise, réunissant les Percussions de Treffort et le Shanghai Percussion Ensemble, est entré en scène en France cet automne, à Villeurbanne, Versailles, Bron et Metz (1 500 spectateurs). Les Percussions de Treffort sont également à l'affiche, avec le Novo Quartet, de la création *Pablo#2*, programmée le 10 avril au théâtre de Bourg-en-Bresse, avec un chœur de collégiens burgiens. Et pour ceux qui ont raté leurs *Films à repasser*, rendez-vous le 2 février, à Saint-Denis-lès-Bourg, et le 6 à l'ESAT Adapei de Villars-les-Dombes.

● Le 10^e festival *7 bis Chemin de Traverse* aura lieu du 1^{er} au 12 avril, avec des créations croisant les arts plastiques et

les musiques d'aujourd'hui, les artistes valides et handicapés, les publics, les lieux culturels, sociaux et médico-sociaux à Bourg-en-Bresse. ●

www.resonancecontemporaine.org

ASSISTANTS MATERNELS

→ Le n° 41 de décembre 2014 de la *Lettre des assistants maternels de l'Ain*, publication semestrielle éditée par le Conseil général et la Caf, est entièrement consacrée au métier d'assistant maternel. Pour tout savoir sur comment s'y former et l'exercer... ●



L'AGRICULTURE VERSION FEMMES

Les agricultrices à la une, du 4 au 9 mars

→ **La Journée de la femme 2015** durera une semaine dans l'Ain côté champs et au-delà. Les agricultrices d'hier, d'aujourd'hui et de demain seront à la une de l'événement lancé par les GEDAF* Bresse Val de Saône et Dombes Revermont, « *L'agriculture, version femmes* ». Objectif: mieux faire connaître leur métier, leur rôle dans son évolution, et ouvrir la réflexion à d'autres secteurs d'activités afin de partager les bonnes idées. Un original défilé de mode « *À la ville, aux champs* », réalisé en partenariat avec Tremplin, ouvrira la soirée inaugurale, mercredi 4 mars, à l'Escale (Saint-Jean-sur-Veyre). Les 1^{ers} Trophées « *L'agriculture, version femmes* » seront ensuite remis aux

lauréates de ce nouveau prix récompensant quatre candidates pour leur parcours professionnel, leurs réalisations (installation, production, organisation), leur implication dans et pour le monde agricole, ou leurs projets. Jusqu'au lundi 9, une exposition sur l'évolution de la condition et du rôle des femmes dans l'Ain depuis les années 1900 sera à découvrir au musée de la Bresse (Saint-Cyr-sur-Menthon), en visite libre ou commentée avec regards croisés culture/agriculture, et accompagnée le dimanche d'animations avec métiers anciens et marché fermier. Partenaire de l'événement, le lieu accueillera, vendredi 6, une conférence sur les stéréotypes et la place des

femmes dans l'entreprise, par Élise Vinet, maîtresse de conférences en psychologie sociale à l'Université Lyon 2, suivie d'une table ronde réunissant des témoins issus du monde agricole et aussi artisanal. La semaine s'achèvera le lundi par une journée d'échange-débat sur l'agriculture de demain et la place des femmes, avec la participation – en amont et pendant – de jeunes en formation dans les établissements d'enseignement agricole. ●

* Groupes d'étude et de développement agricole féminin

Tél. 04 74 45 47 10
fdgeda01@gmail.com
www.facebook.com/lagriculturesversionfemmes

Merci à tous ceux qui, à l'occasion des tragiques événements que notre pays est en train de vivre, ont témoigné de leur attachement au métier de journaliste et à la liberté de la presse.

Le chœur des peureuses

Qui n'a pas crié haro sur le baudet et vilipendé de bonne foi, comme tout le monde, la réforme des rythmes scolaires? Contraction bien ordonnée commence par soi-même. Certes, l'offre gouvernementale était mal ficelée et mal vendue, et le fait de refiler le bébé aux maires en leur demandant d'assurer la paternité financière a considérablement plombé la réforme. Finalement, nous avons bien fait d'adopter la ligne de conduite: on en parlera une fois qu'elle sera en place.

Autant dire que l'ambiance autour de la table ovale d'Interaction consacrée aux rythmes scolaires était surprenante: cette réforme est une excellente chose, nous ont dit à l'unisson et avec quelques bémols nos invités. On nous rétorquera que nous avons choisi les plus motivés des convaincus et que le lieu de nos débats (la direction départementale de la Cohésion sociale) nous plaçait sous tutelle de l'État.

Peu importe. Nous avons choisi des acteurs de terrain pour une confrontation ouverte. Et tous de nous expliquer qu'avec les moyens du bord, beaucoup de bonne volonté et un peu de bon sens, cette réforme s'était mise en place dans l'intérêt de l'enfant. Tout le reste n'est que littérature...

Faut-il toujours crier avant d'avoir mal? Nous sommes, air connu, une nation rétive à la réforme, à la remise en cause, au régime sec. Il nous reste donc les révolutions. Cinq pour cent en moins dans une dotation et voici le chœur des peureuses qui se met en place. Moins 5 %, est-ce vraiment la mort du petit cheval? Comment font les entreprises condamnées par le code du Travail à la prospérité perpétuelle, c'est-à-dire dans l'incapacité de s'adapter aux fluctuations de l'activité économique?

Et le chœur de se lamenter: faire autant avec moins! Faire mieux sans en avoir plus! Faire plus avec moins. Pas question! Et pourquoi pas faire autrement? Mine de rien, beaucoup ont déjà compris que la solution à la baisse de leurs ressources passait par là. Ils ont compris aussi qu'ils n'avaient pas le choix. Alors ils avancent en cherchant de nouveaux moyens et en inventant de nouveaux périmètres de collaboration, comme le montre notre dossier consacré aux partenariats innovants.

Moins de goudron, plus de tapis de jeu. Il y a plus d'avenir dans la formation d'un enfant que dans l'éradication des nids-de-poule. En cherchant bien dans le budget voirie des communes, par exemple, on devrait trouver de quoi assurer en partie le financement des temps d'activités périscolaires. Quitte à se fâcher avec le syndicat des entrepreneurs de travaux publics.

Alain Gilbert
Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en images



→ Trophées de l'évolution professionnelle

Vingt lauréats étaient sélectionnés cette année pour les 2^{es} Trophées de l'évolution professionnelle décernés par la MIFE de l'Ain, pour leur parcours exemplaire de formation, de validation des acquis de l'expérience, de création d'activité ou de reconversion.

Les six Trophées ont été remis lors d'une conviviale cérémonie, au siège de la MIFE, le 29 novembre, en présence des partenaires de l'opération. Bravo à Ryma Medjelled (trophée Jeunes), Amandine Fion (Guidance professionnelle personnalisée), Jean-Baptiste Munyarugeo (VAE), Bernard Bonne (Coup de cœur), Sylvie Jayr (Création) et Vincent Favier, de la laiterie d'Étrez (Trophée de l'Entreprise partenaire).



→ Dire, lire, écrire solidaire



Pour les droits de l'enfant ←

« Le 119 c'est un numéro spécial... » Les 12 et 13 novembre, Les Francas de l'Ain et ses partenaires ont accueilli élèves, enfants et animateurs de centre de loisirs à Bourg-en-Bresse, où l'association d'éducation populaire avait implanté son « Village ». Pour promouvoir les droits de l'enfant et le 25^e anniversaire de la Convention internationale éponyme, des ateliers interactifs (peinture, danse, débat philo...) étaient proposés, en complément de l'exposition des affiches réalisées dans le cadre du concours « Agis pour tes droits ».

Vendredi 28 novembre, salle Blériot à Bourg-en-Bresse, nombreux sont les « apprenants » qui, au côté des salariés et administrateurs, ont accueilli le public convié à mieux découvrir l'association Atelec Lettres pour l'être. Venus d'Ambérieu-en-Bugey, de Bourg, Bellegarde, Miribel, Oyonnax, ils ont témoigné avec enthousiasme de ce que leur apportent, côté adultes, les ateliers sociolinguistiques et « compétences clés » organisés dans les centres sociaux, et côté ados, les ateliers d'expressions, au collège de Miribel.

À noter entre autres aussi parmi les ateliers d'Atelec, visant à accompagner les personnes en difficulté avec l'expression, orale et écrite, et favoriser leur insertion : l'action Permis de conduire, au centre social Amédée Mercier à Bourg, les « Récrés en famille » et « Ludolangue », temps partagés enfants/parents pour faciliter l'accès à la langue française avant l'école maternelle, à Nantua et Oyonnax.

→ Toques et saveurs



À la résidence Emile Pélicand, à Bourg-en-Bresse, l'atelier cuisine s'inscrit chaque semaine au programme des activités proposées. Mais fin octobre, en marge de la Semaine du goût 2014, il a pris une saveur particulière : huit résidents d'Emile Pélicand et de l'Hôtel-Dieu se sont rendus dès le matin au restaurant associatif La Canaille. Du choix du menu jusqu'au service en salle, accompagnés par l'équipe d'animation du centre hospitalier et les bénévoles de RESO, ils ont mis activement la main à la pâte pour régaler à midi les papilles de plus de soixante-dix convives. Tarte à l'oignon, blanquette de veau et mousse au chocolat, servis sur de colorés sets de tables réalisés par l'atelier arts plastiques de la résidence, ont été appréciés.

Village d'Handi ←



Se mettre dans la peau d'une personne en fauteuil roulant qui va acheter sa baguette de pain, d'un aveugle qui va retirer de l'argent au distributeur ou arroser une plante... L'expérience était proposée aux clients d'un centre commercial à Ambérieu-en-Bugey, le 19 novembre, par L'Adapt Ain. Au fil de cette Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, une centaine de professionnels, d'usagers et de stagiaires de l'association se sont mobilisés pour sensibiliser plus de 230 personnes et 84 entreprises à l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif, cognitif ou dys. Étaient au programme des ateliers au collège de Culoz, un innovant « Handi : Cap Entreprises » dans le secteur de Belley, des « Rencontres gagnantes » entre DRH* et personnes handicapées à Bourg-en-Bresse, et un temps final d'échanges à Peyrieu, avec débat et mini-film – particulièrement salué – « SAV du handicap » réalisé par les jeunes du Centre de rééducation.

* Directeur des ressources humaines



Le 21 novembre, Habitat et Humanisme a inauguré une nouvelle et innovante résidence sociale à Gex. Construite aux normes BBC, sur un terrain de 1 600 m² confié en bail emphytéotique par la municipalité, la résidence Château Gagneur comprend 15 logements en résidence sociale pour accueillir des personnes isolées, ayant connu des parcours chaotiques, et 3 logements temporaires de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) permettant à des femmes victimes de violences physiques et/ou morales, avec ou sans enfants, d'être hébergées en urgence et, grâce à un accompagnement soutenu, de rejoindre un logement commun dans des délais relativement courts.

Château Gagneur : un lieu pour se reconstruire ←



Maurice Berger, pédopsychiatre

« Retirer l'enfant de son milieu familial ne veut pas dire couper les liens »

CHEF DE SERVICE EN PSYCHIATRIE DE L'ENFANT AU CHU DE SAINT-ÉTIENNE DEPUIS 1989, PROFESSEUR ASSOCIÉ EN PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT À L'UNIVERSITÉ LYON 2 DURANT PLUS DE DIX ANS, LE DR MAURICE BERGER A PUBLIÉ DIX-NEUF OUVRAGES TRADUITS EN SEPT LANGUES, DONT SOIGNER LES ENFANTS VIOLENTS PARU EN 2012. IL A PARTICIPÉ À PLUSIEURS COMMISSIONS INTERMINISTÉRIELLES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE.

Le monde du social a de plus en plus recours à celui du soin du corps et de l'esprit. Quel regard portez-vous sur cette évolution ?

Les difficultés psychiques que présentent les enfants et les adolescents aujourd'hui sont beaucoup plus graves qu'en 1990. Ils sont de plus en plus violents, de plus en plus tôt et tapent de plus en plus fort. Auparavant, les réponses éducatives suffisaient souvent. Notre parole avait beaucoup de poids par rapport à des malades violents présentant une certaine dangerosité. Actuellement, elle n'a plus le même poids. J'ai vu augmenter des pathologies, des agirs, si bien que je comprends que le monde éducatif se trouve dépassé. L'interdit structurant que les éducateurs pouvaient représenter ne marche plus avec un certain nombre de jeunes.

Quelles sont les causes de ce mode de structuration psychique ?

Nous sommes complètement dépassés dans nos modèles éducatifs. J'étais invité récemment dans un foyer, où un jeune crachait par terre. Je lui ai demandé : est-ce que tu craches par terre chez toi ? Il a répondu : ah non, ce serait trop crade ! Il avait demandé à être retiré de sa famille tellement elle était violente, ce n'est pas très fréquent. J'ai dit aux éducateurs qu'il avait une structure psychotique avec des éléments projectifs absolument massifs, une impulsivité majeure. Ils m'ont répondu : nous étions absolument convaincus que c'était du ressort de l'éducatif. Ce jeune a refusé tout traitement médicamenteux et multiplié les passages à l'acte. Nous avons dû l'hospitaliser.

Ces jeunes doivent-ils rester dans des établissements de soins ?

Le risque est de généraliser. Un temps de soins est nécessaire, mais il y a deux sortes de soins. La première consiste à traiter la crise : on administre des neuroleptiques à grosse dose, on calme et on laisse ressortir, ça peut prendre moins de 24 heures. C'est plus compliqué quand le jeune arrive au service d'urgence complètement calme, il a eu une espèce de flash hallucinatoire avant. L'équipe d'urgence va va le garder deux heures et le laisser repartir. Le passage en unité de soins n'aura servi à rien.

L'autre manière de soigner est d'essayer de traiter la structure psychique elle-même du jeune. Il faut une équipe très déterminée, prête à s'engager dans des soins qui vont forcément durer plusieurs mois, capable d'affronter ses propres peurs et les processus psychiques inconnus. Derrière les agirs, la vie psychique est d'une complexité inimaginable.

En France, on parle des jeunes violents. C'est une expression des médias, des politiques, des sociologues mais cliniquement ça ne tient pas. Plus on travaille, plus on se rend compte qu'il y a différentes sortes de violences. Les jeunes qui ont été soumis à des scènes de violences conjugales, qui sont plus violents que ceux qu'on a tapés directement, c'est une découverte étonnante. À l'occasion d'un événement éducatif minime ou d'une petite bousculade dans la cour de récréation, ils ont leur voix, leur regard qui se transforment. Ils profèrent des insultes et frappent avec une violence d'adulte dans un corps d'enfant, d'une manière qui peut aller jusqu'à tuer.

En lisant vos comptes rendus de cas, on est sidéré par la précision du narratif, extrêmement sensible, avec beaucoup d'attention à l'autre. C'est le clinicien ?

Dans mon service, il y avait une unité à temps complet avec des infirmiers et deux hôpitaux de jour avec essentiellement des éducateurs. Dans mon esprit, il n'y a pas le monde infirmier d'un côté et les éducateurs de l'autre. Ce niveau d'attention individuelle, les éducateurs peuvent l'avoir tout autant. Ils peuvent faire partie du monde soignant. En revanche, il y a des cadres de soin, de prise en charge. Un ITEP, une MECS, ce n'est pas le même cadre que l'hôpital. Ce n'est pas sur la qualification professionnelle que cela va se jouer. C'est sur la manière dont le cadre va aider les professionnels à développer une écoute particulière. Pour écouter sans être inquiet, il faut avoir soi-même un lieu pour être écouté. Un dispositif de soins comme celui-là, c'est un emboîtement de dispositifs d'écoute.

La psychothérapie faite par quelqu'un qui n'est pas signifiant dans la vie de l'enfant ne marche pas. Il faut deux choses : que cet enfant ait une relation avec la personne et qu'il passe de longs moments avec elle. Les hôpitaux français prennent en charge les enfants une ou deux demi-journées par semaine. Cela suffit-il ? Ces prises en charge sont le plus souvent groupées : ces enfants peuvent-ils faire part de leur souffrance intime à d'autres gosses ? Non. Troisième point : quand ces enfants ne vont pas bien,

il faut qu'ils puissent en parler tout de suite. Impossible de leur dire : c'est jeudi, tu viens de faire un clash, tu en parleras mercredi prochain à ta séance de psychothérapie. L'enfant commence à penser d'abord s'il a une continuité relationnelle.

Les dispositifs québécois, anglais, italiens ont mis au fondement de leur action la nécessité qu'ils appellent « permanence », c'est-à-dire qu'il y ait une figure d'attachement sécurisante pour ces enfants. Si on arrive à faire en sorte que les parents puissent être cette figure sécurisante, capable de s'engager dans la durée, de comprendre les besoins de l'enfant et d'apaiser ses tensions, on aboutit. Sinon, qui va-t-on procurer ? On n'arrive pas à poser cette question en France. Dans d'autres pays, on dit : quand on est réduit à un placement, c'est là que le vrai travail commence. Parce qu'on sera en condition d'organiser la vie psychique de l'enfant et de travailler sur ses difficultés.

Dans l'émission télévisée sur la violence des enfants, vous avez dit une chose très forte sur la possibilité de couper le lien avec des parents. C'est un interdit : aujourd'hui, la doctrine est qu'on ne coupe pas l'enfant de son milieu familial.

Je ne pense pas avoir dit cela. Il y a une confusion permanente en France entre retirer un enfant de son milieu familial et couper les liens. Ce n'est pas la même chose. Des enfants ne peuvent pas progresser dans leur développement intellectuel, affectif, quand ils sont dans un milieu trop incohérent. Des parents qui changent sans arrêt de partenaires, de lieux... J'ai vu des gosses de 3 ans se lever à 8 heures et faire leur petit déjeuner eux-mêmes. Un enfant ne peut pas construire sa pensée et sa vie affective quand il y a des violences conjugales, des menaces, des parents toxicomanes allongés presque dans le coma devant lui. Donc on est obligé de le retirer de ce milieu. Mais ça ne veut pas dire supprimer les contacts.

On ne rompt le lien que dans de très rares cas, dans 5 % maximum des placements, quand on a affaire à des parents paranoïaques ou dangereux qui ont parfois essayé d'empoisonner leur enfant. Sinon, on maintient le lien, sous forme de retour à domicile (une demi-journée) ou de visite médiatisée. Si on ne le maintient pas, deux processus se mettent immédiatement en place : l'idéalisation du parent – l'enfant oublie tous les moments difficiles – et le maintien des moments de terreur – un enfant de 8 ans va garder l'image de ses parents comme ils le terrorisaient quand il avait 2 ans.

C'est parce qu'on organisera ces rencontres qu'on pourra travailler avec l'enfant sur ce qu'il ressent. Mais à condition de préparer la visite médiatisée avant, avec toujours le même professionnel stable, sécurisant pendant, et de reprendre avec l'enfant après.

Les départements assument la responsabilité de la protection sociale. Est-ce pour vous un enjeu ?

Les travailleurs sociaux sont confrontés à des situations

« Le monde éducatif se trouve dépassé. »

d'une difficulté énorme qui les touchent émotionnellement fortement. On ne peut tenir dans ces situations que si on a un support groupal et un lieu où les penser, où pouvoir s'en dégager.

Mais je crois qu'il y a plus grave que ça. Nous n'avons pas de dispositif contenant sociétal qui nous permette d'exercer notre fonction en toute sécurité. J'ai réussi à faire passer six ou sept amendements à la loi de 2007 mais pas à toucher à sa structure même qui est mauvaise. C'est une loi centrée sur l'adhésion des parents, qui ne considère pas l'état de l'enfant dont le quotient de développement baisse comme un facteur de danger, de judiciarisation. Les conseils généraux de l'Île-de-France avaient demandé que cela figure comme facteur de danger, cela a été refusé.

Les Québécois ont une loi extrêmement protectrice, construite à partir de la clinique. 1 : Le but d'un dispositif de protection de l'enfance est qu'un enfant se développe correctement au niveau physique, affectif, intellectuel et social. 2 : pour qu'il se développe correctement, certains besoins fondamentaux doivent être satisfaits. 3 : quels sont ses besoins ? 4 : quels sont les facteurs traumatiques ? Délaissement, négligence, violence, abus sexuel, exposition aux scènes de violences conjugales, enfant qui se met en errance. 5 : tout doit être mis en place au niveau intensité et cohérence éducative pour que les parents parviennent à être responsables, à assumer leurs responsabilités éducatives et à satisfaire les besoins. 6 : s'ils n'y arrivent pas, placement.

Quand les professionnels ont un endroit pour parler de ce

les facteurs traumatiques ? Délaissement, négligence, violence, abus sexuel, exposition aux scènes de violences conjugales, enfant qui se met en errance. 5 : tout doit être mis en place au niveau intensité et cohérence éducative pour que les parents parviennent à être responsables, à assumer leurs responsabilités éducatives et à satisfaire les besoins. 6 : s'ils n'y arrivent pas, placement.

Quand les professionnels ont un endroit pour parler de ce



qu'ils vivent, ça les aide à remettre de la cohérence dans leur action. Mais leur responsable administratif les suivra-t-il ? Puis le juge ? La cour d'appel ? Beaucoup de juges nous suivent et sont déjugés en cour d'appel. Toute cette chaîne est d'une fragilité énorme. C'est un facteur non pas de démotivation mais de fragilisation dans l'implication.

Les Canadiens utilisent-ils le mot parentalité ? Qu'est-ce pour vous ?

De mon point de vue restreint, c'est la manière dont un adulte ressent le fait de devenir parent et dont il l'exprime dans sa relation avec son enfant. Les deux étant liés. On a des parents qui disent « j'aime mon enfant » mais on ne le voit pas. Le bébé peut hurler dans son cosy, le parent reste centré sur lui-même en train de se faire les ongles. Les Québécois disent : grands parleurs, petits faiseurs.

La parentalité renvoie d'abord à l'enfant qu'on a été. Le fait d'accéder au statut de parent fait resurgir des émotions qu'on a vécues tout petit. D'où le plaisir qu'on a avec ses propres enfants. Le problème est que si ça renvoie à des vécus terrifiants, le parent devient incapable de s'occuper de l'enfant. On a des parents, quand leur enfant crie, qui vont l'entendre comme si c'était leur père qui leur criait dessus. Une mère a tué son enfant à coups de combiné téléphonique parce qu'elle a cru que c'était son père qui lui hurlait dessus. Lequel père l'avait violée quand elle avait sept ou huit ans.

Quel enfant les parents ont-ils en eux-mêmes ? Va-t-on pouvoir travailler sur leur histoire ? On ne le saura pas tout de suite. Il faut une relation de confiance.

On construit sur du simple. En ce moment, ce qui a le plus d'impact est la rétrovidéo : on filme les parents, avec leur accord, des petites séquences au domicile, d'abord un petit moment où ça s'est bien passé, où ils sourient l'un à l'autre, puis des moments complètement désaccordés. Et on leur repasse. On les laisse commenter. Ils ne croient pas en notre parole, par contre ils croient ce qu'ils voient. On met du tiers entre eux et nous. On leur donne du savoir : « Voilà ce que les travaux nous montrent. Chaque fois que vous passez un petit moment avec votre enfant, des neurones se connectent. La négligence, c'est ne pas parler, ne pas sourire. Chaque fois que vous jouez un tout petit peu avec lui, avec ses neurones connectés, il apprendra plus facilement que vous qui avez été en échec scolaire. »

Les départements assument la responsabilité de la protection sociale. Est-ce pour vous un enjeu ?

Oui, avec un E majuscule. Je ne suis pas opposé à la décentralisation mais, pour la protection de l'enfance, elle a été positive à 10 % – l'État n'aurait jamais mis autant d'argent que les départements – et catastrophique à 90 % parce qu'on a cent dispositifs différents. Chaque département a son propre dispositif d'évaluation – ou n'en a pas –, son mode de travail. Il n'y a plus de lieu centralisé, régional qui dise : voilà les bonnes pratiques, le savoir dont nous disposons actuellement. ●

Propos recueillis par Alain Gilbert

RETRAITE

GEORGES BULLION FÊTERA SES 30 ANS DE DYNACITÉ À CHAMONIX

→ Partir en retraite est un exercice redoutable et les cérémonies qui marquent cette entrée vers la sortie ont des fortunes diverses. Il arrive qu'on s'y ennuie. Georges Bullion, lui, s'en est tiré avec grand talent. Il faut dire que le directeur de Dynacité a bénéficié d'un casting impressionnant : ses collaborateurs au balcon du premier étage, les personnalités au rez-de-chaussée, les invités sur la scène. Thierry Repentin, ancien ministre et ancien président de l'Union sociale pour l'habitat (USH), a fait long ; Jean Verlaine, l'architecte, Jacques Chapot, le Monsieur logement du Conseil général, Bernard Grison, le maire de Massieux, et bien d'autres ont fait court, sincère, amical, élogieux. Quant à Régis Petit, maire et ami de Bellegarde, il s'est livré à un sketch désopilant pour retracer sa première rencontre avec le successeur de Robert Rabelle.

Quelle étrange impression de continuité ont laissé ces adieux bon enfant : Georges Bullion va continuer autrement et ailleurs ce qu'il a toujours fait, en équipe, en réseau, en pyramide, c'est-à-dire en atteignant le sommet de l'édifice habitat social. Il s'occupera plus intensément de Messidor, association régionale qui permet aux personnes victimes de troubles psychiques d'accéder à l'emploi.



→ Georges Bullion a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2014.

Bien sûr que le nœud papillon du directeur a été brocardé. Ce fut un signe d'élégance et non d'élitisme dans un milieu qui a besoin de signes distinctifs. Tous les témoignages sont allés dans le sens de cette « utilité » sociale où Georges Bullion a toujours été comme un poisson dans l'eau.

Son passage de dix ans à Dynacité a fait de l'office une entreprise sociale qui joint le geste à la parole et affiche ses valeurs, ses choix pour le développement durable, la rénovation urbaine, le respect des collaborateurs, l'insertion, etc.

L'intervention finale de Georges Bullion se livrait à ce qu'il a toujours pratiqué : la prospective. Elle retraçait un trajet Bourg-Chamonix, en compagnie de Bernard Alligros, un ancien collaborateur, en 2035. Le propos avait sa part d'humour et quelques rosseries, mais il inscrivait le logement social dans son ambition de toujours : une utopie positive pour construire la cité. On peut donc quitter le monde du travail sans quitter le monde des hommes. Pas sûr d'ailleurs que Georges Bullion ait considéré son passage à Dynacité comme un emploi ni comme une autre étape de sa carrière. Sinon il n'aurait pas mérité ce bouquet d'hommages rendus à un homme en mouvement. ●



AGRI'ÉCOUTE

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE ANTI MAL-ÊTRE

→ Mal-être, solitude, idées suicidaires... La MSA propose un service d'écoute, accessible à tout moment, pour dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance ou de détresse. Joignable au 09 69 39 29 19, au prix d'un appel local (gratuit depuis une « box »), Agri'écoute s'appuie sur des intervenants spécialisés, en partenariat avec les associations SOS Amitié et SOS Suicide Phénix, et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Plusieurs dizaines

de postes téléphoniques sont reliés au numéro d'appel, afin d'assurer l'accessibilité au service.

Le mal-être en milieu agricole est une réalité préoccupante : un agriculteur se suiciderait tous les deux jours en France*. Le suicide est la troisième cause de mortalité pour cette profession, après les cancers et les maladies cardiovasculaires.

* sur la base d'une étude menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS), qui a dénombré 483 suicides d'exploitants agricoles entre 2007 et 2009.

www.msa01-69.fr

CAF DE L'AIN

Coup de pouce pour « Caf Mon compte »

→ Lancée en janvier 2014 par la CNAF* l'application mobile « Caf-Mon Compte » a du succès : plus d'un million de téléchargements en huit mois. En juin, elle a reçu le prix « Coup de pouce » du Salon des pratiques innovantes de la relation de service, organisé par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.

Et la proportion de consultations du site caf.fr effectuées à partir d'un mobile (tablette ou smartphone) – 27 % en octobre – ne cesse de progresser. ●

* Caisse nationale des allocations familiales

Attention au phishing !

→ La Caf met en garde contre le « phishing », messages frauduleux reçus par courriel ou par téléphone (Sms ou message vocal) et demandant le numéro de carte de crédit. Pour être sûr de consulter le site de la Caf et non un site pirate l'imitant, il suffit de saisir manuellement l'adresse <http://www.caf.fr> dans le navigateur. À partir de la page d'accueil, vous pouvez naviguer en toute confiance à l'intérieur de ce site et accéder à la page souhaitée. ●

VIE ASSOCIATIVE

Résid'assoc fait ses premiers pas

→ Depuis le printemps, des résidents des appartements de transition du CPA (Centre psychothérapique de l'Ain), au 3/5 boulevard Jules-Ferry à Bourg-en-Bresse, se réunissent un lundi par mois, à 18 h, dans la salle commune. « *La maladie écarte les gens plutôt qu'elle ne les rassemble*, reconnaît Anthony Duby, résident à l'initiative de l'action. *Le but des réunions, c'est s'exprimer, fédérer un groupe, faire des choses ensemble. L'équipe de soins nous a encouragés. On est une quinzaine d'adhérents pour l'instant. On organise des repas, on a acheté des DVD et un jeu de pétanque pour la résidence, en décembre on a prévu une sortie ciné... On fonctionne comme une association, avec des cotisations, un bureau, un statut.* » La création officielle de Résid'assoc, avec dépôt des statuts à la Préfecture, est en projet. ●

SENIORS

L'aide à l'autonomie bientôt en faillite ?

→ Dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015, en soutien au Collectif* national de l'aide à domicile, les associations de l'Ain tirent la sonnette d'alarme face au « *décalage entre le discours politique et les moyens consacrés pour soutenir le maintien à domicile qui prend en compte la professionnalisation du personnel (adaptation à cinq ou six pathologies différentes) et la démarche de certification demandée* ». Tel un serpent de mer, l'aide à l'autonomie est examinée depuis la loi sur le vieillissement de 2008. Selon le collectif, 650 millions d'euros prélevés par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) sur les retraites imposables sont alloués au Fonds de solidarité vieillesse depuis 2013. « *Le reste à charge pour les personnes âgées augmente, mais pas l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Dans la majorité des cas, les associations d'aide à domicile absorbent la différence sur leurs fonds propres... Nous n'imaginons pas que les politiques de l'Ain laissent 16 000 personnes à l'abandon...* » ●

*Neuf organisations à but non lucratif le composent : AdessaDomicile, ADMR, AD-PA, FNAAPFICSF, FNADEPA, FNAQPA, Générations mutualistes, Una, Uniopps

MÉDIAS

Radio Salam assoit son audience autour de Bourg



→ De gauche à droite : Georges Ravat, Ali Abed, Charles Vieudrin.

JEUNES

Le pôle Prévention de l'ADSEA recentre ses locaux

→ Double déménagement en novembre dernier à Bourg-en-Bresse, pour une seule adresse : 12, place Carriat. L'ADSEA* a réaménagé les locaux afin d'accueillir deux services de son pôle Prévention : le point d'accueil écoute jeunes Chocolat Chaud, qui a quitté le 3, rue Bourg-mayer, où il était installé depuis sa création en 1993, et les bureaux de l'équipe de prévention spécialisée intervenant sur les quartiers de Bourg-en-Bresse et Péronnas, qui a quitté la rue du 4 septembre. Une mutualisation logique, qui permet de rationaliser les coûts et de disposer de salles communes.

Ouvert du lundi au vendredi matin sauf le mercredi, Chocolat Chaud accueille les jeunes en errance sociale. « *Le premier objectif, c'est leur permettre de se poser* », souligne Daniel Nantas, directeur adjoint du pôle Prévention. Douche, consigne, lave-linge sont à disposition. Le lieu leur offre aussi écoute, soutien, accompagnement aux démarches... « *Deux accueillants sont présents : une éducatrice, un éducateur ou la psychologue du CPA. L'effet du groupe est important aussi : les jeunes peuvent partager leur expérience de vie, voir qu'ils ne sont pas les seuls en difficulté, trouver des fenêtres d'espoir. Seule règle de base : ne jamais parler des absents.* »

En moyenne, chaque jour, une dizaine de jeunes passent à Chocolat Chaud. Au total, plus de 160 jeunes par an fréquentent le lieu. Loin des idées reçues, tous ne sont pas des "routards" : « *On voit de plus en plus de jeunes issus de la protection de l'enfance, très carencés affectivement, socialement.* » La proportion de filles – environ un tiers – tend à diminuer. ●

* Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte de l'Ain
Tél. 04 74 32 11 61



Les rythmes scolaires sont-ils bien partis ?

DANS L'AIN, 39 COMMUNES ONT MIS EN PLACE LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES EN 2013, 287 EN 2014, 12 SE SONT VUES IMPOSÉES LA RÉFORME. CETTE NOUVELLE ORGANISATION ENTEND FAVORISER LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX LE MATIN, AU MOMENT OÙ LES ÉLÈVES SONT LES PLUS ATTENTIFS AVEC CINQ MATINÉES AU LIEU DE QUATRE. QUELLES PREMIÈRES CONCLUSIONS TIRER ?

En 2013, nombre d'enseignants n'étaient « *pas très chauds* » pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Les parents, eux, « *ne comprenaient pas tout* ». Sans parler des cloisonnements entre l'école et les autres acteurs éducatifs désormais appelés à intervenir en partenariat avec elle. Pourtant, aujourd'hui, beaucoup s'accordent à dire que « *les choses ont évolué* » que « *les esprits sont plus ouverts* ». Bref, la « *prise de conscience* » s'est faite « *peu à peu d'un projet global* » bénéfique à l'enfant.

Une révolution ? Claude Charbonnier, inspectrice d'académie adjointe, ne le dit pas en ces termes : « *Il faut bien comprendre que la réforme modifie en profondeur le rôle que jouaient jusqu'ici les enseignants. Ils faisaient classe et, brusquement, on leur demande de travailler avec des interlocuteurs qui vont prendre les enfants en charge après le temps scolaire. C'est complètement nouveau pour eux, ce n'était pas dans leurs missions. C'est une mission nouvelle. Et c'est encore plus vrai pour les directeurs d'école, désormais à l'interface du lien qui se noue entre l'équipe*

enseignante, les acteurs qui gèrent le péri-éducatif et les élus. Il est clair qu'il faut laisser à cette réforme le temps de se construire entre tous les partenaires. » ● **M.B.**

→ Bilan des dispositifs jeunesse du Département

Sur les 450 000 € débloqués par le Conseil général en 2014 pour accompagner la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, 127 580 € ont été utilisés*, représentant : 123 bourses BAFA/BAFD délivrées ; un diagnostic de territoire réalisé pour la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse ; trois emplois de coordinateur jeunesse aidés ; 89 stagiaires animateurs TAP (lecture, spectacle vivant et éducation aux médias) ; aide aux projets d'éducation culturelle et artistique sur le temps périscolaire ; bourse individuelle à dix candidats au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) ; subvention à douze clubs pour la formation aux métiers du sport.

* Chiffre prévisionnel



DÉBAT

Les rythmes scolaires sont-ils bien partis ?

SUR LE TERRAIN C'EST « COMPLIQUÉ », « DIFFICILE », IL FAUDRA « AFFINER », ENTEND-ON. MAIS AU FINAL ? « ÇA SE PASSE RELATIVEMENT BIEN. »

Comment la réforme a-t-elle été mise en œuvre ?

« Chez nous, après une année d'expérience depuis la rentrée 2013 », explique Marie-Cécile Nambotin, directrice de l'école élémentaire publique d'Hautecourt-Romanèche, ça marche bien. « Mais nous avons déjà travaillé le mercredi matin avant 2008, ce qui nous avait convaincus du bien-fondé de cette organisation pour les enfants. Nous avons misé sur le temps méridien, c'est-à-dire le temps de midi, en raison de fortes contraintes de transport en fin de journée pour établir nos activités de TAP (Temps d'activités périscolaires). Ce qui impliquait un partenariat étroit entre les enseignants et les communes, et plus précisément avec le SIVOS, le syndicat à vocation scolaire qui gère le périscolaire sur les communes. »

À Viriat, Odile Connord, adjointe au maire, déléguée à l'enfance et la jeunesse, précise que depuis la rentrée 2014, 339 enfants participent aux TAP le mardi soir et 319 le vendredi. « Nous avons proposé cinq scénarii aux enseignants, aux parents d'élèves qui représentaient les parents dans nos comités de pilotage. Ces scénarii étaient basés sur l'intérêt de l'enfant, l'organisation familiale, l'acceptabilité par les enseignants, le coût et la gestion. »

« Nous nous sommes lancés en 2013 », indique pour sa part Christian Lay, vice-président en charge des sports, de la jeunesse et de la base de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle. « Nous ne voulions pas perdre de temps et proposer la même prestation à l'ensemble des enfants de nos douze communes. »

« Tous les temps de l'enfant »

Laurent Fléchet, à la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), résume : « Aujourd'hui l'action éducative globale se fait sur un territoire plutôt intercommunal. Dans l'Ain, nous avons, avec le schéma départemental des actions éducatives, une démarche partenariale entre les services de l'État, le Conseil général, la CAF, la MSA qui accompagnent les élus locaux et les responsables associatifs à la mise en place de projets éducatifs locaux. Je préfère parler de réforme des rythmes éducatifs plutôt que réforme des rythmes scolaires parce qu'elle a un enjeu véritablement sur tous les temps de l'enfant. Quatorze communautés de communes sont déjà engagées aujourd'hui dans un PEL. Au-delà, les territoires sont invités à réfléchir à la mise en place du projet éducatif territorial. »

Pour Cédric D'Argère, chargé de mission Politique enfance jeunesse et développement social local (Alfa3A), « un des points forts de cette réforme a été d'instaurer la phase du comité de pilotage ».

Olivier Debost, directeur du centre de loisirs Graine de Malice, souligne à cet égard : « On s'est tous concertés en comité de pilotage dès le départ avec les enseignants, les élus locaux, les partenaires associatifs, les parents. Il a été décidé de fonctionner sur les quatre fois trois quarts d'heure (lundi, mardi, jeudi, vendredi), quitte à évoluer. Et ce en s'appuyant sur les animateurs déjà présents sur les accueils de loisirs. »

À Familles Rurales de l'Ain, Amandine Givre, coordinatrice des

formations BAFA, ajoute : « Certaines de nos associations – accueils de loisirs et périscolaires – ont été missionnées pour gérer les TAP, ce qui a nécessité une réorganisation globale du temps de travail des animateurs. »

Comment fonctionnent vos intervenants ?

« Nous avons une quinzaine d'animateurs qui font vivre une trentaine d'activités sportives ou culturelles aux quatre coins du territoire. » (Christian Lay)

« Avec le personnel en place qui était déjà employé par le SIVOS. » (Marie-Cécile Nambotin)

« Avec les salariés des clubs sportifs notamment, mais on a dû bouger l'emploi du temps de vingt-neuf agents communaux. Pour les maternelles, ce sont nos ATSEM. » (Odile Connord)

« On a la chance d'avoir une équipe d'animateurs présente sur la structure depuis cinq, six, sept voire dix ans. On s'est appuyé sur cette équipe diplômée et formée. Après, on a recruté quelques animateurs. » (Olivier Debost)

« Les ATSEM interviennent pour les plus petits. Nos animateurs proviennent d'associations voire sont des auto-entrepreneurs. » (Christian Lay)

Y-a-t-il une demande forte sur le BAFA ?

« Dans la mesure où on veut proposer des activités de qualité, il faut des personnes qualifiées. » (Amandine Givre)

« Les animateurs sportifs qu'on a recrutés sont compétents mais n'ont pas forcément le BAFA. » (Odile Connord)

Comment évaluer les bénéfices pédagogiques pour l'enfant ?

« Je crois qu'il va y avoir des phases très importantes d'évaluation au cours des années à venir. » (Christian Lay)

« Un nouveau schéma départemental des actions éducatives et de services aux familles va démarrer de 2015 à 2020. Il intègre un axe "réussite et loisirs éducatifs" à l'articulation entre le scolaire et le périscolaire. Je crois que l'enjeu de l'éva-

luation, sur le champ des formations, des personnels... sera très important. » (Laurent Fléchet)

« On vient de recevoir du ministère une demande d'évaluation du terrain que l'on doit faire remonter pour le 16 janvier. » (Claude Charbonnier) ● M.B.

→ 160 communes accompagnées par la CAF

Parmi les enfants scolarisés en maternelle et en primaire dans l'Ain, 16 225 sont concernés par les TAP financés par la Caf (prévisionnel 2014).

« Les Caf financent depuis toujours les accueils de loisirs (activités périscolaires et extrascolaires) pour permettre aux familles de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et de proposer des loisirs éducatifs de qualité, explique Elisabeth Bernadac, responsable du service Accompagnement des territoires. Comme la réforme des rythmes éducatifs libère des temps dans le cadre du périscolaire, il est légitime que les Caf accompagnent ces temps libérés. »

La Caf de l'Ain accompagne à ce jour 67 « gestionnaires » : 34 associations, 28 communes et 5 intercommunalités (soit une centaine d'accueils) pour un total de 160 communes couvertes.

En effet, certaines communes ou communautés de communes ont préféré porter la réforme elles-mêmes. D'autres ont fait appel aux ressources qui existent sur leur territoire. Parmi ces ressources, les centres de loisirs du département sont mobilisés compte tenu de leur expertise en la matière.

Le montant de l'aide financière représente 0,50 € par enfant, avec un maximum de 3 heures par semaine, sur 36 semaines. Pour être financé, le gestionnaire doit être déclaré auprès de la DDCS.

Sur la période 2014, l'enveloppe globale s'élève à 382 000 €. Elle devrait augmenter fortement en 2015, avec le passage de l'ensemble des territoires à la réforme, sur une année pleine.

À noter, parallèlement, que sur un coût de 200 € par élève, l'aide du Conseil général s'élève à 80 €.

→ Les participants ont souligné unanimement les nécessaires et bénéfiques partenariats mis en œuvre autour des TAP.

→ Marie-Cécile Nambotin, directrice d'école : « Cette année, notre cheval de bataille c'est la transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire. »



→ Claude Charbonnier, Inspection académique :

« Sur la question des transports, nous avons eu une excellente collaboration avec le Conseil général. »

→ Amandine Givre, coordinatrice formations BAFA : « Les enfants cumulent les activités à la suite, c'est compliqué pour eux de suivre ce rythme. »

→ Odile Connord, adjointe au maire de Viriat : « Le coût est lourd pour les communes et nous vivons dans une période de baisse des dotations de l'État. »



→ Christian Lay, vice-président de la CC du canton de Pont-de-Veyle : « Des parents nous disent : s'il n'y avait pas eu les TAP, mon enfant n'aurait jamais pu découvrir ceci ou cela. »



→ Cédric D'Argère, chargé de mission Alfa3A : « Il n'y a pas vraiment de recette magique. Le comité de pilotage permet la réflexion entre élus et parents. »



→ Laurent Fléchet, conseiller jeunesse, DDCS : « Il est évident que le potentiel local ne suffit pas, il faut pouvoir aller aussi former un vivier supplémentaire d'animateurs. »



→ Olivier Debost, directeur du centre de loisirs Graine de Malice : « On a fait des ajustements sur le groupe des grands mais on a un très bon retour par rapport aux activités proposées. »



BOURG HABITAT

LES LOCATAIRES ONT VOTÉ

→ Du 19 novembre au 8 décembre, les locataires de Bourg Habitat ont voté par correspondance pour élire leurs représentants qui siègeront au conseil d'administration durant quatre ans. Présentées par les associations de locataires, quatre listes étaient en lice. Résultats : 4935 électeurs inscrits, 1006 votants, 57 bulletins nuls ou blancs, 949 suffrages exprimés. Indecosa-CGT (Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés) : 329 voix ; CSF (Confédération syndicale des familles) : 325 ; CNL (Confédération nationale du logement) : 216 ; AFOC (Association Force ouvrière consommateurs) : 79. Ont été élus : Claude Chanel et Charles-André Brun (Indecosa-CGT), Christophe Vermeulen (CSF), Nelly Millet (CNL). ●



→ Le dépouillement s'est déroulé mardi 9 décembre, au siège de Bourg Habitat, en présence de toutes les associations.

DYNACITÉ

UNE AGENCE À BELLEGARDE

→ Le 12 novembre, Dynacité a transformé son antenne bellegardienne en véritable agence avec deux antennes à Ferney-Voltaire et Hauteville-Lompnes. Tristan Canat, responsable d'agence, manage 71 collaborateurs dont 43 personnels de proximité (chargés d'entretien et ouvriers régie). L'agence gère 3 800 logements locatifs dans le Bassin bellegardien, le Pays de Gex et le Plateau d'Hauteville. ●

SCORING : EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE

→ Dynacité a réalisé un bilan positif de l'utilisation d'un outil innovant pour aider les chargés de clientèle à traiter les dossiers de demande de logement : le scoring. Il permet d'identifier les dossiers prioritaires, d'alerter sur ceux en attente et de garantir l'équité de traitement des

demandes. Les résultats seront communiqués prochainement aux partenaires de Dynacité. L'outil est particulièrement adapté aux zones de marché tendu : Pays de Gex, métropole lyonnaise. ●

DOUZE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



→ Le 22 octobre, les volontaires en service civique ont bénéficié d'une journée d'information sur l'énergie organisée par Unis-Cité, EDF et Dynacité.

→ Depuis septembre, douze volontaires en service civique missionnés par Unis-Cité participent au projet des appartements témoins Eco-Logis à Oyonnax et Bourg-en-Bresse. Ils accompagnent les référents développement durable, métier créé par Dynacité. ●

AU TOP DE LA PLUS HAUTE TOUR D'HABITATION À OYONNAX

→ Dynacité a démarré la rénovation thermique de l'immeuble du 24 rue Normandie Niemen, dans le quartier de la Plaine à Oyonnax. Objectif : améliorer la performance énergétique du bâtiment, notamment par l'isolation extérieure du bâti et l'isolation des plafonds des caves. Dynacité changera par ailleurs les menuiseries extérieures



→ Le bâtiment comporte 78 appartements sur 13 étages ainsi que des commerces au rez-de-chaussée.

PARTENARIAT

Les bailleurs s'unissent pour la filière bois

→ **Dynacité, Bourg Habitat et l'OPAC 38** se sont engagés à lancer la construction de près de 200 logements sociaux d'ici 2019 en valorisant la filière bois, dans une démarche de développement durable. Pour atteindre cet objectif, les trois bailleurs ont signé le 17 octobre 2014 un accord-cadre pour constituer un groupe de commandes. Objectifs : dimi-

nuer les coûts de construction, favoriser l'utilisation du bois dans les procédés de construction, recourir à des démarches associant les maîtres d'œuvre et les entreprises, permettre aux concepteurs, constructeurs et entreprises de la filière bois de disposer d'un volume adapté pour investir dans l'innovation. Coordonnateur du groupement, Dynacité

organise la procédure de passation des marchés aboutissant au choix d'un ou plusieurs prestataires communs aux trois bailleurs. Premier chantier-test : un projet de 22 appartements à Pérourges. ●

le magazine du social dans l'Ain

INTER
action

N° 82. DÉCEMBRE 2014

CAF / CONSEIL GÉNÉRAL

2^{es} Rencontres des acteurs et des partenaires des centres sociaux / p. 24-27

Le Cahier partenaires

CENTRE DE SOINS DE VIRIEU (ISÈRE)

Le patient au cœur des projets

ÉTABLISSEMENT RECONNU POUR SA QUALITÉ DE SOINS, LE CSV S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE DU TERRITOIRE NORD-ISÈRE ET VOIRONNAIS.



→ L'accompagnement des patients passe par la mise en place d'animations visant à favoriser l'expression, le maintien des acquis et de l'autonomie.

Histoire

Le CSV est issu du « Repos de l'ouvrière », établissement fondé en 1926 par deux laïcs. Agréé en 1998 pour les soins de suite et de réadaptation en 1998, il ouvre en 2005 un deuxième site à Bourgoin. De 2008 à 2011, le site de Virieu est entièrement rénové et celui de Bourgoin est réimplanté dans des locaux neufs au Médipôle. En 2012, le CSV intègre l'Orsac par fusion-absorption.

Rencontres

Trois fois par an, le CSV organise une rencontre ouverte aux professionnels du territoire et aux familles, autour de thèmes axés sur la prise en charge du patient âgé.



« Le patient est au cœur de tous les projets, toutes les préoccupations. Les équipes de travail sont très impliquées, avec un vrai souci du travail bien fait, tant au niveau technique que relationnel », souligne Karen Pizzaballa, directrice depuis juillet dernier du Centre de soins de Virieu en Isère, auparavant directrice adjointe du centre Orcet-Mangini. Implanté au cœur du village d'un millier d'habitants, l'innovant centre de soins de suite et de réadaptation, accueillant essentiellement des patients âgés polypathologiques dépendants, compte 71 lits, dont 6 pour les patients en état végétatif chronique, auxquels s'ajoutent les 73 lits du deuxième site, à Bourgoin-Jallieu.

Favoriser le bien-être et l'expression du patient

Deux cent quarante salariés (soit cent soixante ETP*) composent l'effectif de personnel, parmi lequel médecins gériatres, kinésithérapeutes, moniteurs d'activités physiques adaptées, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, animatrice, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Soins et accompagnement du patient passent par des techniques novatrices visant à favoriser son bien-être et son expression : sophrologie, zoothérapie, lit plénitude, soins aux serviettes chaudes, animations « instants partagés »...

« Le CSV a toujours été dans une dynamique de projets. C'est un établissement dans lequel la qualité de prise en charge et le niveau d'expertise médicale, soignante,

→ « Je retrouve dans les établissements de l'Orsac des valeurs d'humanisme, une démarche éthique », souligne Karen Pizzaballa.

administrative, est remarquable. Il est reconnu pour sa qualité de soins, sa prise en charge des soins palliatifs et l'oncologie, et a une vraie place dans la filière gérontologique du bassin. Les principaux adresseurs sont les centres hospitaliers de Voiron et Bourgoin. Mon projet est de maintenir cette qualité de prise en charge du patient et de son entourage, de prévenir et limiter la dépendance en développant des solutions intermédiaires de prise en charge. »

Fluidifier le parcours de soin du patient

L'idée de créer un hôpital de jour, ouvrant et renforçant le lien entre le sanitaire, le médico-social et les professionnels libéraux, afin d'éviter les « cassures » dans le parcours de soins du patient, est activement lancée. Tout comme, dans le même objectif, celle de créer un « pôle gérontologique », centre ressources pour les professionnels, les familles, les aidants... « Il permettra par exemple de mettre en place des consultations avancées, des ateliers équilibre, des ateliers de prévention, d'organiser un accueil de jour ou de nuit, de développer l'aide aux aidants... » La dynamique est lancée : un comité de pilotage réunissant les élus locaux dresse l'état des besoins sur le territoire de 36 communes, le Conseil général de l'Isère est associé, d'autres partenaires et soutiens sont pressentis. ● A. P.

* Équivalents temps plein

Le logement social et la nouvelle donne territoriale**SOMMAIRE**

- Le centre de soins de Virieu-sur-Bourbre (**ORSAC**) / p. 17
- Le service conseil en économie sociale et familiale (**Semcoda**) / p. 18/19
- Le bénévolat à l'**ADAPEI** revêt de multiples formes. / p. 20/21
- Aide à domicile au masculin (**ADMR**). / p. 22/23
- Les élections des délégués **MSA**. / p. 24/25
- **Dynacité** crée un nouveau métier : référent qualité et sécurité. / p. 26/27
- Être père aujourd'hui (**UDAF**). / p. 28/29
- L'assemblée générale des salariés d'**ALFA3A**. / p. 30/31
- Le projet médico-social du plateau d'Hauteville (**Conseil général**). / p. 32/33
- Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : le **Conseil général** / p. 34
- Les 2^{es} Rencontres des acteurs et des partenaires des centres sociaux (CAF/ Conseil général) / p. 35/38

Georges Bullion,
Directeur de Dynacité

→ Georges Bullion, lors de la cérémonie qui a marqué le 19 décembre son départ en retraite. L'occasion de retracer de Lyon à Bruxelles ses quarante années d'engagement pour l'habitat social.

Historiquement, les choix d'implantation du logement social ont été surtout induits par la nécessité d'accompagner le développement du tissu industriel. Les décisions de l'État en matière de schémas de transport et la politique d'aménagement du territoire ont ensuite joué un rôle structurant d'orientation du déploiement territorial des Trente Glorieuses.

Aujourd'hui, les effets de la mondialisation, les enjeux du développement durable, les mutations du rôle de l'État, la fin d'une politique volontariste d'aménagement du territoire et le fait que les choix d'implantation d'activités obéissent à d'autres logiques que celles de la présence de matières premières, redonnent des moyens de manœuvre aux acteurs locaux pour peser sur l'avenir de leur territoire.

Une nouvelle donne territoriale émerge ainsi progressivement, résultat combiné des dynamiques démographiques, des mutations du système productif, des transformations sociétales et des nouveaux modes de vie. Elle transforme les enjeux en matière d'habitat et notamment d'habitat social. Elle met à mal la distinction simpliste entre les territoires aux marchés du logement tendus, dont les pouvoirs publics et les bailleurs sociaux pourraient sinon se désintéresser totalement, du moins se contenter d'une simple « maintenance ». Elle invite à remettre en cause l'approche traditionnelle fondée sur de grands zonages régissant les paramètres des aides à la production et des aides à la personne.

Dans ce contexte d'évolution générale de la société et de l'économie française, l'éventail des situations territoriales appelle des réponses de plus en plus différenciées en matière d'habitat, adaptées aux projets de territoires et conduites sous la responsabilité des collectivités locales avec la participation des acteurs locaux.

Le logement social doit renforcer son rôle d'appui aux dynamiques territoriales, au service de tous ceux qui peinent à se loger sur le marché ordinaire. Pour cela, les organismes d'HLM doivent anticiper les évolutions des territoires afin d'adapter leurs réponses à des attentes qui ne s'expriment pas toujours clairement et ne relèvent pas nécessairement d'une production quantitative de logements neufs.

Autrement dit, comment répondre aux besoins de production de logements dans certains territoires tout en continuant à apporter une réponse sociale là où la population décroît mais où la pauvreté persiste ? Tels sont les défis à relever par les organismes HLM. Le temps long des projets d'urbanisme et la durée de vie des immeubles et de nos emprunts imposent aux acteurs HLM de regarder loin devant. Notre métier, plus que tout autre, doit s'inscrire dans l'anticipation des besoins de demain et d'après demain.



LE SERVICE CONSEIL EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

La SEMCODA privilégie la médiation en tête à tête

EN SIGNANT LA CONVENTION D'AIDE À LA PIERRE PROPOSÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN, LA SEMCODA ACCEPTAIT LA CLAUSE QUI PRÉVOYAIT LA CRÉATION D'UN SERVICE DÉDIÉ AUX LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ. TROIS CONSEILLÈRES EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE ONT ÉTÉ EMBAUCHÉES DEPUIS 2012.

→ De gauche à droite: Michelle Ginel, première recrutée en 2012, après une candidature spontanée, pour lancer et structurer le service. Son cursus dans l'action sociale l'a d'abord conduite au Prélium pour l'ADAPEI, à l'ITEP du Château de Varey, mais surtout, à partir de 1991, à Tremplin où elle s'est familiarisée aux différents services avant de se spécialiser au service logement. Sa grande expérience et son franc-parler ont beaucoup apporté à la SEMCODA.

Présente sur la photo mais absente lors de l'entretien avec les conseillères, Laurie Mercier. Pour Gaëlle Gaillard, le poste de conseillère à la SEMCODA était son premier CDI. Après des études universitaires de psychologie clinique et un diplôme de CESF, elle a eu diverses expériences professionnelles notamment auprès des bénéficiaires du RSA. Michelle Michelard, responsable des agences, reste très en prise avec ce nouveau service. Semcodienne endurcie, elle a longtemps dirigé l'agence de Bourg-en-Bresse et s'est frottée par obligation mais aussi par sensibilité aux réalités sociales du logement.

Absente sur cette photo, Anne-Sophie Vulin que nous présentions dans *Interaction* de juillet puisque son cursus de formation en alternance au sein de la société cadrait parfaitement avec ce numéro spécial Jeunes, complète l'équipe avec un diplôme de technicienne en économie sociale et familiale.



La SEMCODA n'a pas attendu cette convention pour se soucier de ses locataires en difficulté. Son dispositif d'aide et sa stratégie d'accompagnement s'appuyaient sur les agences qui ont toujours eu un rôle-clé. Ce souci de proximité s'explique aussi par l'ampleur du territoire SEMCODA qui va de Chalon-sur-Saône à Crémieu, de Thonon à Charnay-lès-Macon, avec des pôles forts comme l'Ain ou l'agglomération lyonnaise. Le service a donc ouvert en 2012, sous la férule de Michelle Michelard qui chapeaute les agences, et avec la forte expérience de terrain de Michelle Ginel. La clause imposée par le Conseil général de l'Ain n'existe pas dans les six autres départements d'implantation, mais profite à chacun d'eux. Autant dire que les conseillères qui se partagent ce vaste territoire kilométré beaucoup puisque la marque de fabrique de la SEMCODA est de privilégier les entretiens au domicile, une fois que le téléphone a permis de défricher les dossiers.

La mission des conseillères en économie sociale et familiale est d'intervenir auprès des locataires en impayés à la demande du service contentieux, en lien avec lui, et à

la demande des agences, en amont des attributions pour faciliter l'accès des plus fragiles dans une perspective de parcours résidentiel réussi.

Elles interviennent également pour faire de la médiation lorsqu'il y a des problèmes de voisinage ou auprès des personnes en situation d'isolement.

On ne dit pas amen à tout

Le premier souci d'une conseillère est de vérifier si le locataire bénéficie de tous ses droits (des personnes âgées se trouvent par exemple en situation d'indu, avec des loyers excessifs, parce qu'elles ont oublié de déclarer un veuvage) ou si le logement qu'il occupe est en adéquation avec ses ressources.

Michelle Michelard ne se cache pas derrière la quantité de dossiers qui occupent et réoccupent son service, avec de belles victoires, des cas qui restent en veille ou des revers: « Les revenus des demandeurs de logement sont de plus en plus bas et de plus en plus aléatoires. »

L'intervention des conseillères est essentielle: elle évite de graves dérives. Elle est garante de mixité; la plupart

du temps, les personnes peuvent rester en place dans le patrimoine une fois les difficultés surmontées. Elle est garante d'équité: un loyer qui n'est pas payé, une montée d'escalier qui n'est pas apaisée pénalisera tous les

autres locataires et influera sur les taux de recouvrement et de vacance. « On ne dit pas amen à tout ni à tout le monde, mais nous privilégions la médiation. » ● **A.G.**

MICHÈLE GINEL ET GAËLLE GAILLARD, CONSEILLÈRES EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

« On ne nous a pas donné de quotas à remplir. On fait comme on peut ! »

→ Qui vous mandate ?

M.G. : Nous intervenons à la demande de différents services internes, comme le contentieux bien sûr, mais aussi sur signalement des agences qui sont alertées pour des problèmes de voisinage ou du service maintenance qui détecte des problèmes d'hygiène ou de salubrité. Tout part de là. Après, nous prenons contact par téléphone. La particularité, à la SEMCODA, c'est que nous allons au domicile, même si le territoire est vaste. J'ai toujours été habituée à travailler comme ça.

G.G. : Nous travaillons avec l'ensemble des services, ce qui prouve qu'intervenir dans des situations difficiles est bien le souci partagé à la SEMCODA.

→ Comment êtes-vous accueillies ?

G.G. : Dans la plupart des cas, les locataires sont contents de se débarrasser de leur fardeau. Certains ont déjà été accompagnés; quelques-uns (ils sont rares, heureusement) savent tirer les ficelles et quand ils sont de mauvaise foi, le contentieux reprend la main. Il y a enfin tous ceux qui n'ont jamais eu affaire à une aide sociale, et c'est souvent le cas.

M.G. : Nous préparons les rendez-vous par téléphone, mais nous privilégions la visite à domicile. Les gens sont étonnés de voir qu'on a fait le déplacement pour eux. Pas facile, mais il m'arrive de dire au moment de partir: vous devriez faire un peu de ménage ou aérer. Je sais que pour certains, bloqués par la maladie ou enfermés dans la solitude, c'est beaucoup leur demander. Nous sommes parfois brassés parce que nous voyons. Des gens en souffrance, des enfants à la dérive.

→ On peut penser que les locataires SEMCODA sont moins exposés que d'autres aux difficultés ?

M.G. : Pas du tout. Ils sont tout autant frappés par le chômage, l'isolement. Les disparités sont grandes dans le patrimoine. Dans le pays de Gex, vous perdez prise très vite si vous n'avez plus de boulot. On ne s'en rend pas compte, mais les gens ont peur. Nous intervenons auprès de toutes les catégories de population, y compris de chefs d'entreprise qui ont perdu pied.

G.G. : Il nous arrive d'intervenir en interne, à la demande des ressources humaines, car certains employés traversent des difficultés. La aussi, la règle de confidentialité s'impose à nous.

→ Arrivez-vous à établir toujours le dialogue ?

G.G. : Oui! Mais il faut parfois parler cru. Il faut aussi montrer qu'on a envie d'y croire, quitte à y consacrer plusieurs rendez-vous et à faire sauter des blocages administratifs ou humains.

M.G. : Il y a des situations où je m'engage, moi, par écrit. Nous nous engageons... et nous signons, en bas du protocole. Eux comme moi ont besoin d'un cadre. Rien ne se fait sans confiance partagée, sans co-construction. Nous ne sommes pas là pour agir à leur place mais pour les amener à prendre en main leur situation. Il faut susciter l'adhésion, leur redonner envie et leur montrer qu'ils ne sont pas des moins que rien, mais des acteurs de leur destin.

→ Comment êtes-vous perçues au sein de la SEMCODA ?

M.G. : À l'ouverture de notre service, il y a deux ans, nous avons dû nous apprivoiser avec le service contentieux. Aujourd'hui, tout le monde va dans le même sens. Je crois essentiel de préciser qu'on ne nous a pas donné de quotas à remplir. On fait comme on peut! On tricote pour trouver la meilleure solution.

→ D'autres missions ?

M.G. : Nous travaillons en lien avec les chargés de clientèle des Agences pour les logements réservés destinés, dans le cadre de la loi DALO, aux personnes prioritaires. Tout se joue au début, lorsque nous étudions leur situation pour mettre en place, si nécessaire, un accompagnement.

G.G. : Les services de la SEMCODA, particulièrement les agences, sont à l'écoute des locataires notamment, pour des travaux de rénovation ou d'adaptation. Des réponses qui illustrent bien l'état d'esprit de tous: ne pas attendre pour agir. ●



ACTION ASSOCIATIVE

Être bénévole, c'est un état d'esprit

RÉGULIER, OCCASIONNEL OU SIMPLE COUP DE POUCE À L'OPÉRATION BRIOCHES, LE BÉNÉVOLAT À L'ADAPEI REVÊT DE MULTIPLES FORMES. LES NOUVEAUX BÉNÉVOLES, PARENTS ET AMIS, SONT LES BIENVENUS.



→ Les bénévoles se mobilisent pour l'Opération Brioches, exemple à Ambérieu-en-Bugey.

Chaque année, en octobre, ils sont plus d'un millier de bénévoles dans l'Ain – parents, amis, membres de CCAS et d'associations locales – à se mobiliser pour la réussite de l'Opération Brioches de l'Adapei. En mettant activement la main à la pâte de la vente, sur le marché, dans la galerie d'un centre commercial ou directement en porte-à-porte, ils contribuent à mieux faire connaître l'Adapei et à améliorer le bien-être de ses usagers, enfants, jeunes et adultes.

Au-delà du simple coup de pouce à l'Opération Brioches, des bénévoles offrent un peu de leur temps et compétences pour une action ponctuelle, participent aux conseils de vie sociale (CVS) des établissements, s'engagent dans l'une des sept commissions de l'Adapei*, apportent écoute et soutien aux familles, veillent à la gestion quotidienne de l'association, rejoignent le conseil d'administration... Combien sont-ils au total ? Difficile à dire. Qu'ils apportent une aide occasionnelle ou régulière, ils sont les bienvenus. Mais pas toujours facile d'en recruter des nouveaux ! Ils sont pourtant indispensables à la vie de l'association.

« L'Adapei est une association de parents et amis de personnes handicapées. L'action des bénévoles ne remplace pas celle des professionnels, elle la complète », rappelle Jean-Pascal Beaucher, président. « On aura toujours besoin de bénévoles, parents, amis et aussi personnes extérieures, confirme Maurice Petit, trésorier. Il n'y a pas d'âge et pas de profil-type pour être bénévole. Même des jeunes peuvent trouver quelques heures par mois. Être bénévole, c'est un état d'esprit. »

Faire avancer des choses

« Dans les conseils de vie sociale, dans les commissions, chacun apporte ses idées. On en discute, on les met en pratique, pour faire avancer des choses. Quelqu'un a proposé par exemple de tenir un stand à la Rentrée des associations à Bourg-en-Bresse. C'était la première fois où l'Adapei était présente ! On a eu beaucoup de monde. Du coup, on a participé aussi au salon Forme Santé Bien-être à Ambérieu-en-Bugey. Ça permet de montrer l'association, de rencontrer des parents, les écouter, d'échanger avec des professionnels, avec d'autres personnes... Mais pour le faire, il faut être nombreux. Plus il y aura de bénévoles, plus on pourra mettre en place des actions

comme organiser des manifestations festives, des conférences-débats », explique Philippe Jandrau, référent de la commission Action familiale.

C'est en allant vendre les brioches de l'Adapei en 2011 – « Une opération à vivre ! » – qu'il a fait ses premiers pas de bénévole. « J'ai rencontré des personnes que je n'aurais pas rencontrées avant. J'ai commencé, j'ai continué. Surtout, je ne me suis jamais senti seul. Être bénévole, c'est être accompagné. »

Car le bénévolat, c'est accessible à tous. Mais ça ne s'improvise pas ! « Pour avoir des bénévoles compétents, il

faut les accueillir, les accompagner, les former. » Depuis deux ans, outre les formations pour les administrateurs, l'Adapei propose aux bénévoles des CVS une journée de formation.

Être bénévole, ce n'est pas seulement donner un peu ou beaucoup de son temps, c'est s'épanouir en participant à la vie d'une association, c'est échanger, valoriser ses compétences et en acquérir de nouvelles. Et, promis, les bénévoles à l'Adapei, « c'est une bonne équipe ! » ● **A.P.**

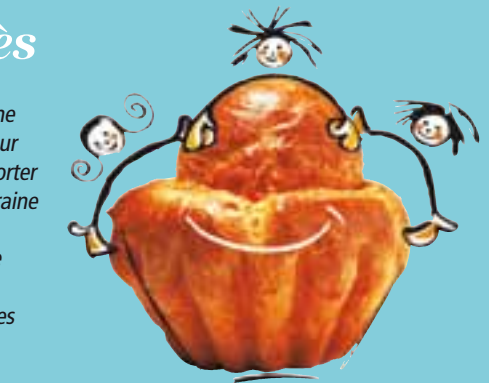
* Action familiale, Éducation et formation, Handicaps sévères, Hébergement, Travail adapté, Suivi des conseils de vie sociale, Finances et suivi de gestion.

OPÉRATION BRIOCHES

Une recette qui a du succès

→ Si aujourd'hui, l'Opération Brioches est devenue « Journées nationales » et se déroule dans toute la France, elle est née dans une petite commune de l'Ain, en 1963, de l'idée d'une mère d'imiter pour l'enfance inadaptée ce que faisaient chaque année les conscrits : porter une brioche dans chaque maison en échange d'un don. La petite graine a porté ses fruits : étendue ensuite au canton par les bénévoles de la section de Belley, l'opération est devenue départementale quatre ans plus tard. Les fonds recueillis, ajoutés à ceux votés par l'État et le Conseil général, ont permis à l'Adapei de construire et équiper des établissements.

Dans l'Ain, chaque année, la vente des quelque 26 000 brioches – confectionnées par les boulangers locaux – et la participation de certaines communes sous forme de subvention rapportent environ 120 000 €. Depuis deux ans, la destination de cette recette a été recentrée sur l'aide au financement de projets, à caractère ludique, éducatif, sportif ou culturel, présentés par les usagers de l'Adapei eux-mêmes, si besoin assistés de leurs éducateurs. Exemples : l'organisation d'une fête médiévale à Lassignieu, une croisière fluviale de Pont-de-Vaux à Tournus avec visite de l'abbaye pour l'ESAT Les Teppes, un voyage linguistique à Londres pour dix ados de l'IME de Villereversure avec le collège de Ceyzériat, l'achat d'un ski-fauteuil à Saint-Jean-de-Gonville, un voyage de deux jours en Auvergne pour l'ESAT de Bellegarde, une sortie au Marineland d'Antibes pour l'IMP Les Sapins...



« L'Adapei de l'Ain tient à remercier toutes les communes qui participent à cette opération, que ce soit par une subvention ou par l'organisation via leur CCAS et leurs associations. Merci aussi aux nombreux bénévoles, parents et amis qui, en donnant un peu de leur temps, participent à la réussite chaque année de l'Opération Brioches et permettent ainsi de mieux faire connaître notre association, de garder le contact avec les élus départementaux et la population, pour mieux faire reconnaître et accepter les handicapés mentaux, qui ont besoin de compréhension et de soutien, ainsi que leur famille », souligne Maurice Petit. ●



→ Parmi les actions soutenues financièrement cette année grâce à la recette de l'Opération Brioches : l'organisation par l'IMP Les Sapins d'une sortie au Marineland d'Antibes.

NOUVEAU

Charte du bénévole

→ Elle n'existait pas à l'Adapei de l'Ain. S'appuyant sur l'expérience de l'Adapei du Rhône, les bénévoles se sont attelés à la tâche de son élaboration. Actuellement en cours de validation par le bureau et le conseil d'administration, elle devrait être opérationnelle en 2015. « La charte rappelle le rôle et la mission des bénévoles, elle leur permet d'avoir une légitimité auprès des établissements », précise Jean-Pascal Beaucher. ●



A.D.M.R.
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MASCULIN À DOMICILE

ÉVOLUTION

Aide à domicile au masculin

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE PAR UN HOMME N'EST PAS MONNAIE COURANTE, MAIS CONVAINC ET SE DÉVELOPPE. RENCONTRES.



→ Lionel, Laurent et Clément, aidants à domicile de l'ADMR des Deux Vallées, se sentent à l'aise dans leur métier.

Ils sont agents ou employés à domicile, auxiliaires de vie sociale (AVS) ou aides médico-psychologiques (AMP) et interviennent au même titre que leurs collègues féminines. Sur les contrats de travail, le genre ne fait pas de différence. Mais selon la situation des personnes aidées et les tâches quotidiennes à effectuer, si. « D'une part, nous avons besoin de diversifier l'effectif. Nous ne pouvons pas avoir que des femmes, motive Daniel Roméas, président bénévole de l'ADMR de Saint-Denis-lès-Bourg. D'autre part, nous avons beaucoup de dossiers concernant des personnes en situation de handicap, suivies par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elles ont besoin de force physique.

D'autres, victimes de psychose ou un peu violentes, ont besoin d'être contenues. » Parmi les 71 salariés d'intervention sur le secteur de Saint-Denis-lès-Bourg couvrant quatorze communes, deux hommes auxiliaires de vie sociale et quatre hommes employés à domicile assurent

les prestations d'aide auprès des retraités et plus de 60 ans et des personnes porteuses d'un handicap.

Un minimum de qualifications

Les critères de recrutement ne s'inspirent pas de la prétendue « théorie du genre ». « Hommes et femmes doivent faire preuve d'un minimum de qualifications: CAP* employé technique de collectivités, diplôme d'État AVS, validation des acquis de l'expérience (VAE)... Nous cherchons surtout des personnes motivées, avec un maximum de disponibilité, car les plannings d'intervention changent beaucoup. » Sur le secteur de Saint-Denis-lès-Bourg comme ailleurs dans l'Ain, les idées reçues ont parfois la vie dure. Réaction primaire la plus courante: « Le ménage, c'est la femme! » « Historiquement, le métier était dévolu aux femmes. Certains clients d'autres origines culturelles acceptent plus difficilement l'aide d'un homme. Mais les mentalités évoluent quand le travail est bien fait. » Le champ des interventions à domicile est même appelé à se développer auprès des familles du fait des besoins de diversification. ● A.S.

*Certificat d'aptitude professionnelle

SUR LE TERRAIN

« J'essaie d'être la personne que j'aimerais avoir chez moi »

→ Alain Diennon, 60 ans, fait appel à l'ADMR du secteur de Neuville-les-Dames depuis 1999. Il y a huit ans, il a dû aménager dans une maison de plain-pied où Stéphane Terrier, 38 ans, et trois autres aides à domicile se relayent. « Que ce soit un homme ou une femme, ça ne fait pas de différence, témoigne Alain, atteint de la sclérose en plaques. C'est super, j'ai une équipe formidable! » L'ADMR intervient trois à cinq heures par jour en moyenne. L'aide à domicile concerne la préparation des repas et l'accompagnement aux loisirs, jeux et promenade. « C'est une infirmière qui s'occupe de moi au lever, pour la toilette et l'habillage. »

Sur le secteur, Stéphane est le seul homme des quarante professionnels qui interviennent à domicile en complément de la technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF). « Je suis entré à l'ADMR en 2009, à la suite d'une reconversion professionnelle et de neuf mois de formation avec l'Afpa* pour obtenir le diplôme d'assistant de vie aux familles. Auparavant, j'avais travaillé quinze ans dans la restauration. En octobre 2013, j'ai demandé la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour devenir auxiliaire de vie sociale (AVS). »

Un métier choisi

Le choix de changer de métier lui est venu naturellement. « Je voulais une relation humaine, qui ne soit plus commerciale, mais plus chaleureuse. J'ai aussi de la famille malade. » Bien que seul homme aidant à domicile, il ne se sent pas isolé. « Il a fallu que je fasse mes preuves au début. Mais l'intervention d'un homme est un atout pour l'aide au transfert ou la marche avec des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie. » Et Stéphane connaît ses compétences. « J'essaie de trouver un public qui correspond à ce que je peux apporter et d'être la personne que j'aimerais avoir chez moi. » Il ne se voit pas travailler en établissement, même s'il reconnaît qu'à domicile, il est plus difficile de remettre en question sa pratique professionnelle et d'avoir du matériel actualisé. « À nous d'être attentifs. Certaines personnes ou la famille ne respectent pas le plan d'aide. Nous sommes là pour maintenir l'autonomie de la personne et pour l'entretien du logement. » ●

*Association pour la formation professionnelle des adultes

→ Alain Diennon apprécie d'être accompagné par Stéphane Terrier (à droite).



MÉTIER

Trois hommes et un secteur

Du Revermont à la rivière d'Ain, l'ADMR des Deux Vallées emploie deux hommes sur trente-cinq salariés et intervient auprès de trois cents familles réparties sur dix-neuf communes. Lionel Collettaz, 42 ans, est agent d'aide à domicile, Clément Seyve, 30 ans, employé à domicile. L'ADMR Bresse Revermont emploie Laurent Philippon, 38 ans, AVS.

→ Le lien social

Chacun intervient essentiellement auprès de personnes âgées, voire dépendantes, et seules. Moyenne d'âge: 88 ans. Leurs motivations? « Renouer un lien social à la suite d'un problème de santé », confie Lionel, ancien gérant d'un restaurant d'entreprise, scolaire et de portage de repas pendant six ans. Laurent préfère « s'occuper de quelqu'un en particulier, car il y a moins de pression que dans un groupe avec un patron ». Clément, rugbyman amateur, a choisi le métier pour son aspect relationnel, pour rassurer les personnes aidées et apporter sa jeunesse.

→ Une mission multiple

Les trois professionnels jugent leur mission multiple: l'entretien du linge et du cadre de vie, l'aide au déplacement (courses, coiffeur, médecin...), la préparation des repas, l'aide administrative. Leur accompagnement n'exclut pas des petits travaux à l'extérieur ou un peu de jardinage « Nous avons des horaires à respecter selon les plannings mensuels, qui évoluent en fonction de la situation des personnes aidées. Et nous avons un cahier de liaison destiné à tous les professionnels qui interviennent au domicile de la personne. Dans tous les cas, nous sommes là pour aider une personne, pas la famille, mais ce n'est pas spécial aux hommes! »

→ Plus de preuves à faire

Les qualités pour exercer le métier? « L'écoute, la patience. Il faut être calme, ne pas s'attacher, ne pas avoir peur de la saleté, savoir faire toutes sortes de tâches... La première fois, certaines personnes peuvent être réticentes à l'idée d'être aidées par un homme. Elles n'osent pas nous demander de passer l'aspirateur par exemple. En fait, il faut que nous fassions plus nos preuves que les femmes! Mais ça se passe très bien. »

→ L'association est à l'écoute

Lionel, Laurent et Clément s'estiment à l'aise dans leur métier et sont bien acceptés par leurs collègues féminines. « Nous ne nous sentons pas seuls face à une situation. Et quand un homme débarque dans une équipe, ça calme les tensions. » En termes d'évolution, ils savent que l'association est à l'écoute de leur demande de formation pour pouvoir intervenir sur d'autres publics. Et ils partagent une même revendication: la prise en charge des frais de déplacement doit être améliorée. ●

Quand les territoires prennent la parole

SEPT RÉUNIONS DE TERRAIN AURONT PERMIS AUX DÉLÉGUÉS CANTONAUX MSA DE PRÉSENTER LEUR BILAN ET DE LANCER LA CAMPAGNE POUR LE SCRUTIN DE JANVIER 2015. AU TOP DES TOP (LES TERRITOIRES ONT LA PAROLE), CHALAMONT, BASTION DOMBISTE DE LA SOLIDARITÉ AGRICOLE.



→ Joëlle Morandat, administratrice, très engagée dans l'action sociale, Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône, et Guy Ginon qui fut une plume professionnelle de la presse agricole régionale.

Salle comble mardi soir 9 décembre, à Chalamont. Venus des quatre coins des cantons alentours, ils sont plus de soixante-dix adhérents MSA, attentifs et réactifs aux propos de leurs élus, délégués, administrateurs et de leur président, Olivier de Seyssel. « Notre territoire a la parole, vos besoins - nos actions » : la réunion porte on ne peut mieux son nom.

Le décor est de circonstance : en fond de salle, l'exposition itinérante sur l'histoire de la Mutualité sociale agricole est éloquent. Les témoignages des délégués, évoquant les diverses actions menées localement durant les quatre dernières années, aussi. Au micro de l'animateur, Guy Ginon, délégué Centre-Dombes. Sur l'écran, projections et arrêts sur images complètent les propos. Au vu du personnage du film « L'éterné » qui se demande à quoi servent les cotisations MSA, on rit de bon cœur ! Les délégués savent bien que derrière les cotisations, il y a de nombreux services que la MSA met en place pour aider les ressortissants et leurs familles au quotidien...

« Tous les ressortissants ne connaissent peut-être pas tous les services, ne savent pas qu'ils peuvent contacter la conseillère, nuance un délégué dans la salle. C'est à nous de transmettre l'information. » Et le président de rappeler, entre autres, que la MSA Ain-Rhône a bénéficié d'un budget de 350 000 € pour la prise en charge des cotisations des agriculteurs en difficulté dans l'Ain. Au fil de la soirée, on parle de santé. On évoque la rencontre sur les zoonoses qui a réuni plus de cent

cinquante personnes en 2013 à Marlieux, celle sur les allergies respiratoires à Meximieux, les cafés-mémoire inventés par les délégués MSA de l'Ain et qui, depuis, ont essaimé dans d'autres départements – tout comme, par la suite, les cafés autour du cancer. « Quand on m'a dit au début qu'on allait réunir, dans un bistrot, des gens pour parler de la maladie d'Alzheimer, des aidants, des malades, je n'y croyais absolument pas ! avoue le président. J'ai assisté à la première rencontre, c'était extraordinaire ! »

On évoque aussi les Ateliers du bien vieillir, les 18 Marpa existant dans l'Ain – département le mieux équipé en France –, les maisons de santé avec, exemple à l'appui, celle de Priay, présentée par Michel Thomasson. « Pas trop long, Michel ! »

Vingt-deux heures approchent ; on est dans les temps. On termine par un bref rappel des prestations extralégales mises en place par la MSA, avec quelques nouveautés pour coller encore et toujours au plus près des réalités du terrain : aide à la complémentaire santé, au permis de conduire pour les jeunes (en projet)...

Le mot de la fin, avant de passer au convivial buffet 100 % terroir, appelle à se mobiliser pour les élections en janvier 2015. Car plus le taux de participation sera important, plus la MSA et donc ses adhérents auront de poids auprès des pouvoirs publics. Mais vu l'éloquent bilan de mandat, nul doute que les délégués auront à cœur d'inciter leurs troupes à voter ! ● A.P.

→ Michel Thomasson s'arrête pour mieux continuer

« Ma liste cantonale est prête. » Michel Thomasson restera jusqu'au bout un militant de la cause paysanne. Il s'apprête à quitter son poste d'administrateur pour redevenir, comme en 1984, un délégué cantonal de base. « La dernière fois déjà, je voulais arrêter, mais on m'a expliqué qu'il fallait à Lyon quelqu'un pour représenter la filière porcine. »

Trente ans de MSA. L'exploitant de Priay a été de tous les combats : professionnels, syndicaux, mutualistes. Il aura connu trois sièges (Nantua, puis l'installation mouvementée à Bourg, puis Lyon, après la fusion avec le Rhône). « Je ne pars pas fâché... Je laisse des amis. Vous savez, moi je suis plus terrain que bureau... »

En une heure, défilent les grandes figures et les hauts faits du syndicalisme agricole vécus avec Jean Merle, ancien président et le toujours ami. De belles batailles ! « La caisse de l'Ain, à la demande de François Guillaume, a servi de test pour le calcul des cotisations sociales sur le revenu de l'exploitation et non plus sur le revenu cadastral. Personne ne reviendrait là-dessus aujourd'hui. »

Michel Thomasson défend les valeurs de la Caisse : la proximité qu'elle a chevillée au



corps grâce à son réseau et la solidarité. Il baisse les yeux et le ton pour évoquer les dossiers difficiles de son canton qu'il a défendus, sous le sceau de la discrétion, pour permettre à des exploitations de ne pas capoter ou d'arrêter décevant. Quelques drames ont marqué au fer rouge. Des suicides, comme souvent dans les exploitations. Autour de lui, la « culture » a changé. Les valeurs se vivent autrement. Il faut beaucoup travailler pour gagner pas grand chose. « Les jeunes comprennent moins. Il n'empêche qu'il faut leur ouvrir les postes. C'est pour ça que je pars. » Mais c'est aussi pour ça qu'il reste. ● A.G.

ZOOM

Élections mode d'emploi

2015 Ma voix pour la MSA se déroulera du 12 au 27 janvier. Parmi les conditions de participation, il faut appartenir à un des trois collèges (exploitants, salariés, employeurs), avoir 16 ans et être à jour de ses cotisations.

Les 58 000 inscrits de la caisse Ain-Rhône pourront voter en toute confiance soit par correspondance, soit par Internet. Dans l'Ain, la répartition entre collèges est : 12 500 exploitants, 12 000 salariés et 900 employeurs.

Le scrutin sera dépouillé simultanément dans toute la France le 3 février. Il désignera un peu plus de 500 délégués cantonaux (530 la dernière fois). Dans les deux mois suivants, une assemblée générale électorale choisira 27 administrateurs : 9 pour les exploitants (5 dans le Rhône et 4 dans l'Ain), 12 pour les salariés, 6 pour les employeurs. Dans le 1^{er} et le 3^e collèges, la plupart des listes sont présentées par la FDSEA, quelques-unes par la Coordination rurale ou des candidatures libres. Les principales centrales syndicales sont en lice, à la proportionnelle, dans le 2^e collège. Taux de participation en janvier 2010 dans l'Ain : 36 %.

www.electionsmmsa2015.fr ●



TROIS QUESTIONS À OLIVIER DE SEYSEL, PRÉSIDENT SORTANT

L'enjeu de la participation



→ Ce scrutin intervient alors que les exploitations souffrent.

Nous vivons une période très compliquée. Par le passé, nous avons appris à accompagner les filières ponctuellement en difficulté. Là, toutes les productions souffrent. Je suis inquiet. Plus que jamais, je dis mon attachement aux valeurs du mutualisme qui nous ont toujours permis de passer les caps difficiles et aux dispositifs de prévention, comme Rebonds, qui amortissent leurs conséquences.

→ Est-ce que votre réseau tient bon ?

Il reste notre colonne vertébrale, même recentré sur les cantons. Nous avons organisé sept réunions (les TOP) pour apprécier le travail de terrain. Il y a des bassins d'animation qui ont bien fonctionné, avec des actions menées pour la prévention, les jeunes, les maisons de santé, les microcrèches, etc. Nous devons améliorer le fonctionnement de la commission départementale à qui nous n'avons pas assez délégué.

→ Quel est l'enjeu du scrutin ?

La survie du régime. Il nous faut démontrer que nous y sommes attachés. Le taux de participation, toujours soutenu en MSA, sera un test. Nous encourageons fortement le vote par Internet pour gagner quelques points. Internet est devenu un outil essentiel : 75 % des embauches de vendangeurs sont déclarées en ligne. ●



RÉFÉRENT QUALITÉ ET SÉCURITÉ

Dynacité crée un nouveau métier

DANS CHAQUE AGENCE, UNE RÉFÉRENTE QUALITÉ ET SÉCURITÉ ACCOMPAGNE LA CINQUANTAINES DE CHARGÉS D'ENTRETIEN QUI VEILLENT AU NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES DES IMMEUBLES (HALLS, ABORDS DES BÂTIMENTS...).

→ Laura Mathey, assistante prévention et sécurité, Sabah Bencheik Lehocine, référente qualité sécurité à l'agence du Rhône, Nathalie Garcarek, coordinatrice prévention et sécurité, Christine Evrard, Suzanne Duverger, Anne-Marie Blanc et Sylvie Aubert (photo ci-dessous), référentes qualité sécurité, respectivement à l'agence de Bellegarde, Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Oyonnax.



« Il manquait un maillon entre l'agence et les chargés d'entretien », explique Nathalie Garcarek, coordinatrice prévention et sécurité. Un maillon humain : quelqu'un qui, par sa solide expérience de chargé d'entretien allié à un certain sens de la pédagogie, accompagne les nouveaux et aussi les anciens chargés d'entretien. Quelqu'un qui participe à leur professionnalisation en transmettant savoir-faire, bonnes pratiques et bons outils, quelqu'un qui les aide à reprendre après une longue absence, à organiser leur travail. Quelqu'un qui relaie les besoins auprès des chargés de secteur, qui soit une personne-ressource en matière de sécurité et de prévention des accidents et des pathologies... Le métier n'existait pas, Dynacité l'a inventé.

Expérimenté dès janvier 2012 à l'agence d'Ambérieu-en-Bugey, le poste est désormais en place dans chaque agence territoriale de Dynacité*. Elles sont donc cinq référentes qualité et sécurité. Le métier de chargé d'entretien, elles le connaissent

bien : elles l'ont exercé durant plus de dix ans, tout ou partie au sein de Dynacité. Autre critère de sélection : avoir au moins 45 ans.

Aujourd'hui, sur le terrain, elles se déplacent au quotidien, à la rencontre des chargés d'entretien – une cinquantaine par agence –, pour les conseiller, les guider dans l'utilisation des nouveaux matériels et produits, les aider à optimiser leur travail, faciliter un retour de longue maladie ou même de congés d'été... « Nous sommes là pour les accompagner, les aider, pas pour les contrôler ou leur imposer des choses. Il faut être à l'écoute de la personne, qu'elle ait confiance. Le plus important, c'est le contact », souligne Suzanne Duverger, référente qualité et sécurité à l'agence d'Ambérieu. Les chargés d'entretien, qui par la nature même de leur travail se sentaient parfois isolés, l'ont bien compris et apprécient cette nouvelle aide.

« On est avec la personne, on la conseille », confirme Sabah Bencheik Lehocine, à l'agence Rhône. « Le but, c'est qu'elle travaille dans les meilleures conditions. Quand j'étais chargée d'entretien, au début, s'il y avait eu une référente, ça m'aurait bien aidée ! », ajoute Christine Evrard, à l'agence de Bellegarde. « Lundi prochain, j'ai une chargée d'entretien qui va rentrer de longue maladie, je vais passer la journée avec elle. »

« L'aspect sécurité est très important », rappelle Anne-Marie Blanc, à l'agence de Bourg-en-Bresse. « Les chargés d'entretien ont besoin qu'on leur apporte les bonnes techniques de nettoyage, les bonnes postures, pour qu'ils se préservent, qu'ils arrivent à la retraite sans

douleurs, pathologies. Je regarde l'aménagement du poste, les outils, les produits... Ils m'appellent pour me demander un conseil, ils savent que je peux les épauler, trouver des solutions à leurs problématiques, témoigne Sylvie Aubert, à Oyonnax. C'est vraiment un métier qu'il fallait créer ! Les chargés de secteur ont bien perçu aussi ce nouveau poste : ils me sollicitent pour commander les matériels, aider à former une personne, faire un plan de travail... C'est une passerelle entre eux et les chargés d'entretien. »

Harmoniser la qualité du service

Côté pratique, les référentes qualité et sécurité testent des matériels, participent à leur choix, à la mise en place d'actions de formation auprès des chargés d'entretien. Depuis un an, Dynacité préconise à ses 250 chargés d'entretien l'emploi d'une seule et même technique de nettoyage : le lavage à plat, avec un nouveau balai pratique et ergonomique, et des dosages précis de produits nettoyants à respecter, pour une qualité de nettoyage optimum. « Il faut convaincre, amener la personne à changer ses habitudes, à comprendre ce qu'apporte ce changement », note Suzanne Duverger.

Améliorer et harmoniser la qualité du service, sur l'ensemble du parc immobilier de Dynacité, que ce soit en milieu urbain ou rural : c'est au final un des objectifs forts du nouveau métier. Le dispositif contribue à l'amélioration de la satisfaction client. La dernière enquête de 2013 notait déjà un taux de satisfaction en hausse de plus de 83 % sur l'entretien des parties communes. ● A.P.

* Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Bellegarde, Oyonnax, Rhône

En pratique

→ Coordination

Chaque poste de référent qualité et sécurité est directement rattaché à l'agence territoriale. Au siège de Dynacité, le dispositif est coordonné par Nathalie Garcarek. Outre les contacts par mail et téléphone, une rencontre réunit chaque mois les cinq référentes et la coordinatrice, à Bourg-en-Bresse. « On aborde les points liés aux produits, aux matériels, à l'accompagnement des chargés d'entretien, aux nouvelles embauches, aux procédures de sécurité, etc. », explique Nathalie Garcarek. « Entre nous, on s'entraide », résume Suzanne Duverger.

→ Formations

Les référentes ont suivi diverses formations : tutorat, gestes et postures, vocabulaire du bâtiment, sécurité des biens et des personnes...

→ Innovation sociale

Novateur, le métier de référent qualité et sécurité créée par Dynacité a été présenté au Village de l'innovation sociale et solidaire, lors du congrès national HLM 2014, à Lyon. ●

INTERVIEW

3 questions à Nathalie Marotta, Responsable Gestion des ressources humaines



→ Comment est née l'idée de créer le métier de référent qualité et sécurité ?

L'idée a émergé d'une réflexion dans le cadre de notre accord sénior avec la volonté de valoriser les compétences et l'expertise des chargés d'entretien. Certains sont de véritables experts dans leur métier.

→ Qu'apporte ce nouveau métier ?

Le poste a été créé à titre expérimental à l'agence d'Ambérieu, puis étendu à l'ensemble des agences. De plus en plus, les chargés d'entretien demandent à la référente des conseils, une aide. C'est une preuve de la réussite du métier. Les référentes qualité et sécurité contribuent au maintien de la qualité de travail des chargés d'entretien, à leur maintien dans l'emploi, et à la satisfaction globale des locataires.

→ En quoi est-il innovant ?

Les référents qualité et sécurité ont la connaissance, la technicité, du métier de chargé d'entretien. Ils ont une approche pédagogique : ils accueillent les nouveaux embauchés, ils aident aux reprises de poste. Ils sont un relais pour accompagner les chargés d'entretien, mettre en place des formations directement sur site, présenter les matériels, expliquer le port des équipements de protection individuelle... Il n'y a pas de lien hiérarchique entre la référente et les chargés d'entretien. ●



→ Formation sur les gestes et postures, à Saint-Laurent-sur-Saône, de deux jours pour les chargés d'entretien, d'une journée pour les chargés de secteur.



ENQUÊTE

Qu'est-ce qu'être père aujourd'hui dans l'Ain ?

LES ÉTUDES SUR LE RÔLE ET LA PLACE DES PÈRES SONT RARES. RAISON DE PLUS POUR SOULIGNER LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR L'UDAF DE L'AIN POUR LE COMPTE DE SA TUTELLE NATIONALE. IMMERSION.



→ Les résultats de l'enquête vont permettre à l'UDAF d'orienter des actions vers les pères.



→ L'enquête de l'UNAF correspond à un thème de l'UDAF et fait écho à l'actualité du début de l'année sur les combats de pères, selon Eric Moreau, directeur de l'UDAF de l'Ain.

“ Mieux connaître les pères ”

Pour quelles raisons l'UDAF de l'Ain a-t-elle conduit cette enquête ?

L'UNAF dispose d'un observatoire de la famille en lien avec le réseau des UDAF qui ont le choix de s'inscrire dans des missions d'observation. En l'occurrence, l'UDAF de l'Ain a intégré celle sur la parentalité. Comme l'enquête de l'UNAF sur le rôle des pères correspondait à un thème de l'UDAF, nous avons proposé de la conduire et nos partenaires ont accepté. Le thème fait également écho à l'actualité du début de l'année sur les combats de pères non allocataires.

Comment les pères ont-ils été sélectionnés ?

L'enquête a été élaborée en partenariat avec la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) sur la base d'un fichier mis à notre disposition. 3 000 questionnaires ont été diffusés à des pères allocataires de la Caf de l'Ain sélectionnés de manière aléatoire. Les pères du milieu agricole ne sont pas concernés car nous n'avons pas de convention avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (MSA).

Quel était l'objectif de l'enquête ?

Il s'agissait, pour une fois, de questionner les pères, car les mères sont souvent destinataires des enquêtes. Nous savions que nous prenions le risque d'obtenir un faible taux de réponses. Mais cela n'a pas été le cas, car plus de 10 % nous ont répondu, ce qui signifie que c'est une enquête de bonne qualité. Pour l'observatoire de la famille dans l'Ain, il s'agit de faire connaître les attentes des familles, d'où cette enquête réalisée en juin 2014. Nous avons cherché à mieux connaître les pères et à faire le point sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Comment vivent-ils leur rôle aujourd'hui entre les contraintes professionnelles et familiales ?

Comment les résultats seront-ils utilisés ?

L'étude n'a pas encore été analysée dans le cadre du Schéma départemental de la protection de l'enfance. Elle a été diffusée dans notre réseau pour nous permettre d'orienter des actions vers les pères. Elle sera également disponible sur notre site Internet quand il sera en ligne. Nous espérons que les partenaires du Schéma départemental des actions éducatives et services aux familles (SDAESF), en cours d'élaboration, pourront s'en inspirer pour proposer des axes de réflexion et des actions sur

la paternité en particulier. L'UNAF recense également l'ensemble des données des enquêtes réalisées dans son réseau. Elle les analyse et les diffuse à tous les acteurs et partenaires de la famille et de la parentalité.

Quels sont les principaux enseignements de l'enquête ?

Nous constatons une nouvelle paternité. Les pères s'inscrivent dans un schéma différent de celui de leur propre père. Leurs droits et leur place ont évolué avec le congé de naissance, le congé de paternité, le congé parental d'éducation ou encore les jours de RTT*... Mais ils éprouvent par exemple des difficultés à trouver la limite entre l'autorité et la capacité à accompagner l'enfant et plus de difficultés que les mères à organiser leur profession autour des besoins de la famille. Autre enseignement : les difficultés à comprendre les décisions de justice concernant le lieu de résidence des enfants, en cas de sépara-

tion des parents. La moitié des pères interrogés estiment qu'elles sont plutôt injustes et qu'ils sont tout aussi capables que les mères de s'occuper des enfants... ● A.S.

* Réduction du temps de travail

INSTANTANÉ

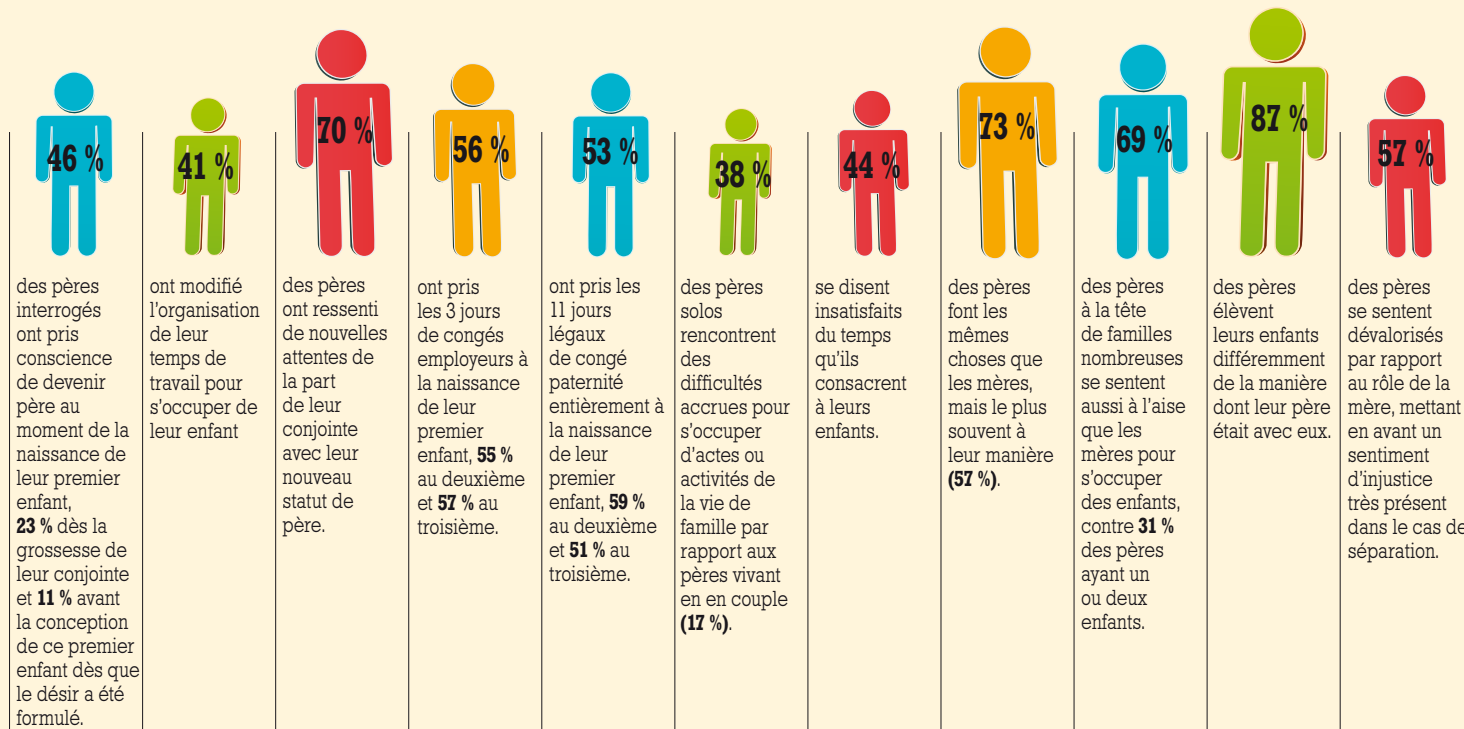
Pas de réduction du congé parental !

→ L'été dernier, le Parlement a voté la loi égalité entre les femmes et les hommes prévoyant une obligation de partage du congé parental. Opposée à ce qu'elle considère comme une perte de droit pour les familles, l'UNAF avait émis de vives inquiétudes sur l'impact de cette mesure en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'UDAF de l'Ain n'est pas plus favorable à la réduction du congé parental. « Les pères ne vont pas oser le prendre et la mère ne pouvant plus le prendre en totalité, les parents seront obligés de confier leur enfant à la garde d'une structure ou d'une assistante maternelle, ce qui pèsera sur les familles les plus précaires, précise Eric Moreau. Comme le dénonce l'UNAF, c'est une mesure d'économie déguisée en mesure d'égalité. » ●

STATISTIQUES

→ Les chiffres de l'enquête

318 pères ont répondu à l'enquête menée auprès de 3 000 pères allocataires de la Caf de l'Ain, soit un taux de réponse de 10,6 %. Les résultats concernent la construction de la paternité, l'exercice du rôle de père et la paternité face aux représentations sociales. Extraits.



350 SALARIÉS EN ASSEMBLÉE

Tous ALFA3A, une équipe au service d'un projet



→ Jacques Dupoyet, directeur général, accueille ouvre la journée et apporte des informations appréciées sur l'association.



→ Marie-Christine Blanchard, chargée de communication, pour une fois sur le devant de la scène.



→ Chaque table réunissait des salariés de divers horizons. Une disposition très favorable aux échanges et à l'esprit d'équipe.



→ Un salarié sur deux était présent. Pour les autres, il faut assurer " la continuité de service " et tenir compte de l'éloignement.



→ Virginie Galley et Sébastien Noir, du centre de loisirs de Divonne, pendant le quizz.



→ Depuis 2012, les nouveaux salariés sont invités à monter sur la scène. Cette journée est l'occasion de mettre des visages sur des noms.

TAUX DE PARTICIPATION ET DE SATISFACTION RECORD POUR L'ASSEMBLÉE DU PERSONNEL D'ALFA3A. LA FORMULE, AFFINÉE D'ANNÉE EN ANNÉE, FAVORISE L'ÉCHANGE ENTRE TOUS LES SALARIÉS. ELLE SOUDE LES ÉQUIPES AUTOUR DES MÊMES VALEURS.

Maintenant que la formule est au point, il va falloir lui trouver un nom ! Réunion du personnel fait ringard ; assemblée générale des salariés manque d'attractivité. L'édition 2014 ne déployait qu'une seule bannière : Tous ALFA3A ! Lancée en 2011, la formule « journée des salariés » avait des côtés rapport d'activité. Elle s'est affinée grâce aux questionnaires d'évaluation. Bilan de la première édition : trop de discours et de chiffres, pas assez d'humain. En 2012 : pas assez d'interactivité et de transversalité. Pour le rendez-vous 2014 qui a eu lieu début novembre, l'équipe de préparation emmenée par Marie-Christine Blanchard s'est inspirée d'une initiative couronnée de succès au centre de loisirs de Divonne : rien de tel qu'un quizz pour attirer et animer les parents qui boudent d'ordinaire les réunions d'usagers. « Comme nous voulions développer le "nous", nous avons demandé aux collaborateurs de Divonne s'ils voulaient mettre leur expertise de l'animation au service des 450 personnes invitées et nous les avons impliqués dans le groupe projet. » Le jeu des questions et des réponses a d'entrée " mis le

feu" aux 30 tables qui arboraient chacune le nom d'un site d'ALFA3A et réunissaient, comme autant d'échantillons savamment dosés, ses différents métiers. L'association a peaufiné une formule calée à l'origine sur le bilan du projet associatif ALFA3A 2010 et sur le lancement du suivant, ALFA3A 2015, confiés à Olivier de Vesvrottes, le directeur adjoint. Entre ces deux bornes, les collaborateurs apprécient ces étapes annuelles. Plus d'un salarié permanent sur deux a participé à cette journée qui met des noms sur des visages, développe le sentiment d'appartenance, délivre la même information pour tous, démontre la diversité et la complémentarité des missions. Enfin, la démonstration prouve que, comme les bénéficiaires sont la raison d'agir d'ALFA3A, les salariés sont sa richesse. Ceux qui participent pour la première fois à ce rendez-vous ne cachent pas leur étonnement face à cette démonstration de dynamisme, d'autant qu'ils ont dû monter sur scène, comme tous les petits nouveaux embauchés, en signe d'accueil et d'accompagnement.

OLIVIER DE VESVROTTE, DIRECTEUR ADJOINT D'ALFA3A

« Nous sommes encouragés à aller de plus en plus loin. »

→ **Beaucoup d'associations réfléchissent au sentiment d'appartenance.**

Le slogan « Tous ALFA3A » résume notre volonté de renforcer ce sentiment. Nous salarions plus de 2000 personnes dans l'année, dont 800 permanents. Nous gérons 135 établissements répartis sur 7 départements. Il est essentiel, pour lutter contre cette atomisation, d'avoir un projet associatif, de partager le même esprit. Ces assemblées organisées par et pour les salariés sont un formidable outil de cohésion.

→ **Quel lien avec le projet associatif ?**

La mise en place du projet ALFA3A 2015 a enclenché le processus. C'est en le prenant en compte que nous préparons le projet associatif suivant. Une conviction a pris corps : nous sommes une équipe au service d'un projet.

→ **Les salariés vous ont pris au mot.**

« Puisque la personne est au cœur de l'action d'ALFA3A, nous aussi, nous sommes des personnes », nous ont-ils dit. Ils ont exprimé une attente qui correspond à nos missions : accueillir, associer, accompagner. Ce rendez-vous

annuel est fait par eux, pour eux et ils le vivent entre eux.

→ **Vous avez salué à cette occasion trois départs de « piliers ».**

Les figures fondatrices s'estompent. Arrivent de nouvelles générations, moins personnalisées mais marquées du même esprit. Je suis toujours étonné de voir comment la flamme se transmet. Chaque AG invite les nouveaux à monter sur la scène : 70 l'an dernier, 40 cette année.

→ **Comment sont-ils formés à « l'esprit maison » ?**

C'est une autre particularité de l'association : nous avons mis en place un parcours d'accueil et d'intégration pour tous les nouveaux embauchés et huit modules de formation pour les nouveaux managers dont « Connaître ALFA3A ».

→ **Que vous disent les questionnaires d'évaluation ?**

Les retours sont très bons. Les salariés ont beaucoup apprécié de se retrouver autour d'une table pour se connaître et échanger. Si la formule séduit, c'est parce qu'elle prend en compte les

remarques des années précédentes.

→ **Trop de chiffres, par exemple ?**

Cette année, on a reproché au directeur général de ne pas en donner assez ! Son discours s'est adapté. Il n'empêche : tout le monde profite du même niveau d'information, le cadre comme l'employé, et chacun apprécie d'avoir une présentation claire de la situation.

→ **Déplacer des centaines de salariés, ce n'est pas très développement durable ?**

Nous prenons en compte cette dimension. La centralité d'Ambérieu fait bien les choses. Nous encourageons le covoiturage. Les liens qui se créent favoriseront le travail en téléconférence.

→ **Vous reconduirez en 2015 ?**

Nous sommes même obligés d'aller de plus en plus loin, de faire de mieux en mieux. C'est un mode de management coopératif au service du projet associatif.

→ **Un mode ou un modèle ?**

Tant mieux si on fait école !

« Ça va t'intéresser. »

Venue d'une autre région et issue du logement social, Sylvie Cuisiat a intégré Les Éterlous à Nantua en novembre 2012 comme auxiliaire puéricultrice. « Tu verras, ça va t'intéresser », lui a dit sa directrice qu'elle accompagnait. « À ma table, il y avait un chauffeur de CADA, une assistante sociale qui s'occupe des gens du voyage. J'ai découvert les différents volets d'intervention d'ALFA3A. Cette pratique est peu courante et c'est une très bonne chose. » L'an prochain, tourniquet et continuité de service obligent, elle laissera la place à une collègue. « Dommage que ce ne soit pas un samedi. »

« Vous avez tapé très haut. »

En arrivant à l'Espace 1500, Franck Bellemin a tordu un peu le nez. Se retrouver à une table avec des gens qu'il ne connaissait pas. C'était plutôt mal parti pour ce dur de dur, ALFA3A depuis seize ans, envoyé en mission en Haute-Savoie pour y gérer les deux nouveaux CADA de Rumilly et la Roche-sur-Foron. Le lendemain de l'AG, Franck se confondait en excuses et en compliments auprès de M.C Blanchard : « Le quizz, les tables, le mélange des gens et des genres : vous avez tapé très haut. Il va falloir faire aussi bien l'année prochaine. »

« Tout est fait maison. »

Vingt-six ans d'ALFA3A au service comptable et au pôle immobilier et toujours le même enthousiasme ! Impliquée dans le groupe de suivi du projet associatif ALFA3A 2015 et dans l'organisation de l'assemblée du personnel (« Tout est fait maison »), Véronique Ravenot connaît tout le monde : « Les salariés ont besoin de s'exprimer sur ce qu'ils font. Ils apprécient ce mélange. Grâce à cette journée, l'association qui s'est beaucoup développée semble moins gigantesque, plus humaine. Elle est solide : il y a du monde à la barre et dans l'équipage. »

Une décoration agréable

« Ce qui m'a marqué ? Le regard des personnes quand elles sont entrées dans la salle. Il n'y avait pas de chaises alignées, comme d'habitude, mais des tables avec une nappe, un pot de fleurs préparé par mes animateurs et un panneau avec le nom d'une commune. Une décoration agréable à regarder ! Chacun s'interrogeait sur le déroulement de la journée. » Même Céline Rodriguez, coordinatrice enfance jeunesse à Divonne, impliquée dans la préparation de cette journée et embauchée par l'association en 2013, a apprécié ce grand moment de partage avec son quizz qui a concerné tout le monde. »

Quatre projets font rebondir le Plateau d'Hauteville

QUATRE PROJETS PORTÉS PAR DES ACTEURS LOCAUX PROUVENT QUE LE PLATEAU D'HAUTEVILLE A SU INVERSER LA TENDANCE. PROMIS AU DÉCLIN, IL S'OFFRE DÉSORMAIS COMME UN TERRAIN D'ENTENTE ET D'EXPÉRIENCE.



→ Jacques Rabut, vice-président du Conseil général chargé de la cohésion sociale, du handicap et de la dépendance, et Bernard Argenti, maire d'Hauteville, Marie-Hélène Lecenne, directrice du handicap et du grand âge à l'ARS, Philippe Guétat et Éric Prost, de la délégation de l'Ain.

qu'ils redoutaient du temps de l'Agence régionale de l'hospitalisation d'être rayés de la carte sanitaire de Rhône-Alpes. Les « pouvoirs publics » ont su renouer le dialogue en posant quelques principes : le Plateau doit évoluer, apprendre à collaborer entre acteurs locaux, ne pas attendre que ça tombe tout cuit. La bonne entente entre l'Agence régionale de santé et le Conseil général a été un précieux ferment. Mais dans trois des quatre dossiers qui redonnent le moral à Hauteville, l'ARS a joué un rôle déterminant.

Deux fers au feu

Le tour de table est éloquent : tous les acteurs de ce renouveau se retrouvent un vendredi en mairie d'Hauteville pour un comité de pilotage dédié au médico-social. Le matin même, un autre « copil » épluchait les dossiers sanitaires. Ambiance studieuse, présentations détaillées. Au fil des échanges, des vérités s'imposent. Le Plateau apprend à faire la part des choses entre le sanitaire considéré depuis toujours comme le haut de gamme et le médico-social qui est en train de lui redonner du galon. Il faut avoir deux fers au feu.

Il apprend aussi le partenariat : chaque projet met en exergue des ramifications, des capillarités qui le rattachent à d'autres acteurs, y compris au-delà de ce qui était hier les sacro-saintes limites du Plateau. Aide-toi, l'ARS t'aidera ! L'agence n'est plus celle qui ferme des lits mais celle qui ouvre des lignes de financement quand le projet est dans les clous et innovant.

3 QUESTIONS À PHILIPPE GUÉTAT, DÉLÉGUÉ TERRITORIAL DE L'ARS DANS L'AIN

S'adapter au monde de demain

→ Un quart des participants au comité de pilotage étaient des collaborateurs de l'ARS.

Nous travaillons en équipe car les mécanismes qui permettent de passer du sanitaire au médico-social peuvent être complexes. La Plateau d'Hauteville ne bénéficie pas d'un traitement de faveur, mais c'est un excellent sujet. Nous accompagnons au mieux ses acteurs pour partager avec eux une vue positive de son avenir, sachant aussi qu'il y a de vrais besoins.

→ L'ARS (et avant elle l'ARH) a-t-elle douté de l'avenir du Plateau ?

Il dispose de capacités très importantes et point n'est besoin de nous en convaincre. En revanche,

nous avons toujours estimé qu'il devait évoluer. Peut-on maintenir un IME dans un château du XIX^e ? Clairement non. Le défi est bien de s'adapter au monde de demain, dans un contexte réglementaire et financier contraignant, comme y parvient le projet des PEP qui nous est apparu innovant, partenarial et duplicable ailleurs.

→ Le soutien de l'ARS sera-t-il toujours acquis ?

Les acteurs locaux se sont engagés dans une dynamique. Le Plateau doit continuer à innover en s'appuyant sur des projets d'avenir, répondre de vrais besoins, être attractif face à la concurrence et à des usagers qui comparent l'offre de services et de soins. ●

Rebondir encore

« Avec ses outils sanitaires et les compétences qui sont sur place, le Plateau répond-il aux besoins de l'Ain en faveur des personnes âgées ou handicapées ? » Thierry Clément, directeur adjoint à la Solidarité, repose une question importante pour le Département. Et il s'empresse de préciser : « On est au-delà des quatre murs des établissements. » Pour lui, Hauteville peut devenir un centre ressource, un centre de compétences ouvert aux bassins de population voisins, une étape dans un parcours de soins, avant le retour à domicile. « Le Plateau

peut permettre de retrouver une sociabilité pour ceux qui, en raison de l'alcool ou de la maladie, ont décroché de la société ou de leur famille. »

Expérience, hébergement séquentiel, passerelles, communauté hospitalière de bassin : aucun mot n'est tabou pour donner du corps à cette « pointe avancée ». Trait commun à tous les interlocuteurs : la conviction de travailler en bonne intelligence et en confiance. Jacques Rabut est plein d'espoir : « Nous profitons de l'oxygène qui a réduit les incertitudes et stoppé la démotivation. Nous allons pouvoir rebondir encore. » ● **A.G.**

→ Une nouvelle vocation pour Angeville

Angeville revient de loin. Le château, réputé comme centre de rééducation mais condamné comme établissement, va devenir un pôle d'accueil gériatologique. Après 18 mois de travaux et grâce à un investissement de 7 M€. Côté sanitaire, 30 lits de soins et de rééducation ; côté médico-social, 50 lits d'EHPAD, dont 12 pour Alzheimer. Cette reconversion inespérée est l'aboutissement d'une décision prise dans le cadre du projet médical conclu en mars 2012. En fait, un retournement de situation : la Croix Rouge reste pour gérer la nouvelle entité ; les lits d'EHPAD repris au secteur privé aussi ; une centaine d'emplois sont préservés, le site rénové et pérennisé. Le projet n'a pas que ces vertus « défensives » : Angeville va répondre à des besoins croissants de prise en charge des personnes âgées dépendantes sur le Plateau ; il va s'adosser au centre hospitalier d'Hauteville et permettre des recrutements partagés, encourager d'autres synergies avec d'autres sites.

→ Renaissance, une villa et une vitrine

Le centre Orcet-Mangini d'Hauteville accueille chaque année des centaines de blessés ou accidentés. Il dispose d'une expertise reconnue en matière d'hospitalisation et de rééducation. D'où le projet Renaissance, initié par la CAPEB de l'Ain et déjà présenté : ouvrir, dans une villa à rénover, une maison exemplaire, lieu de vie, de démonstration, de formation, pour le monde médical, les personnes en situation de handicap et leur famille, les artisans du bâtiment, des travaux publics, du paysage. L'idée a séduit l'ORSAC qui gère Mangini et met gracieusement la villa à la disposition de l'association Renaissance. Cette vitrine thérapeutique et pédagogique ouvrira en 2016.

→ FAM Hélios, un projet en construction

En lien avec l'ARS, l'Orsac travaille au projet d'implantation d'une structure de type FAM (foyer d'accueil médicalisé). Cet établissement pourrait répondre à des besoins non couverts dans l'Ain et le Rhône, en particulier en aval de SSR pour des personnes souffrant de troubles psychiques, d'encéphalopathies d'origine alcoolique et de personnes cérébrolésées. Une étude d'opportunité a été lancée par l'Orsac, en lien avec le chargé de mission médico-social du Plateau. Le schéma d'organisation propose d'installer une unité de vie Handicap psychique à Hélios, une synergie avec un autre établissement de l'ORSAC, Mangini, et surtout une volonté d'intégration dans la ville et l'environnement sport-nature.

→ IME La Savoie : les murs tombent...

« On passe du tout dans les murs à l'ouverture sur la cité. » En une phrase et un mot-clé (la désinstitutionnalisation que l'on va finir par traduire par la disparition programmée des établissements), Fabrice Bousquet a résumé le projet de réimplantation de l'IME La Savoie, aujourd'hui à la campagne, demain dans Hauteville. Un projet qui a séduit : l'ARS qui ne tarit pas d'éloges sur son côté novateur et abonde à hauteur de 1,13 M€ ; les professionnels qui vont découvrir de nouveaux horizons pédagogiques ; le Plateau et au-delà puisque le principe de base est de tisser des liens et des partenariats.

La construction pilotée par Bourg Habitat comprendra 4 bâtiments qui coûteront en gestion trois fois moins que le site actuel. Investissement de 5,3 M€ ; début des travaux en mars prochain ; livraison mi-2017 ; 70 places pour adolescents et 40 emplois. Là encore, une belle victoire : trois ans de réflexion pour l'équipe de la Savoie et des PEP, dont deux avec les partenaires et un feu vert donné il y a un an grâce à l'engagement de l'ARS. C'était loin d'être gagné pour ce concept qui accumule les « ouvertures » : création d'un restaurant pédagogique et d'un SESSAD, collaboration avec des établissements de formation professionnelle et des établissements scolaires et avec le pôle sportif du Plateau H3S en face duquel il sera implanté. ●



→ Profitant de la présence sur le plateau de l'ARS et du Conseil général, les PEP de l'Ain ont inauguré les deux classes ouvertes au Collège Paul Sixdenier d'Hauteville, dédiées aux élèves de l'IME La Savoie. Les jeunes de l'IME y vivent avec leurs contraintes mais au même rythme que les autres élèves. L'occasion pour son président, Claude André, d'expliquer cette démarche " tout inclusion " : « Nous passons de l'intégration ponctuelle à l'intégration totale. »



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



Conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN→ **SIÈGE**

Hôtel du Département
45 avenue Alsace Lorraine
CS 10 114
01003 Bourg-en-Bresse Cedex

→ **COORDONNÉES**

Tél. 04 74 32 32 32
www.ain.fr

→ **FORME JURIDIQUE**

Collectivité territoriale

→ **DATE DE CRÉATION**

Décret de l'Assemblée
Nationale Constituante du
22 décembre 1789

→ **DIRIGEANTS**

Rachel Mazuir, président
Christine Gonnu,
vice-présidente déléguée à
l'enfance, à la jeunesse et à
l'action éducative
Jacques Rabut,
V-P délégué à la cohésion
sociale, au handicap et à la
dépendance
Denis Perron, V-P délégué
à la prospective, à
l'aménagement du territoire
et à l'habitat
Thierry Clément, directeur
général adjoint en charge de
la solidarité

→ **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Établissements sociaux et enfance
- Prévention et protection de l'enfance
- Protection maternelle et infantile
- Accueil du jeune enfant
- Insertion
- Logement
- Développement social
- Collèges
- Routes
- Transports scolaires et de voyageurs
- Environnement



→ Les services du Conseil général sur le site de la Madeleine à Bourg-en-Bresse.

→ **Historique**

Le Département, créé par la Révolution française, est devenu une collectivité territoriale qui s'administre elle-même et qui est dotée de compétences propres depuis 1982. Le Conseil général deviendra Conseil départemental en avril 2015. Les 46 conseillers départementaux (un homme et une femme) sont élus dans 23 cantons. Ils règlent par délibération les affaires du Département. L'exécutif du Département est assuré par le président du Conseil général et les vice-présidents auxquels il délègue des responsabilités.

→ **Les missions**

Le Département constitue une collectivité de proximité qui assure les missions fondamentales de solidarité sociale et territoriale. Ces missions s'organisent autour de quatre piliers :

- > agir pour la solidarité;
- > promouvoir l'égalité des chances;
- > préserver la qualité de vie;
- > développer les territoires.

→ **Les moyens**

- Plus de 1 800 agents sur postes permanents et 240 assistants familiaux, répartis sur l'ensemble du territoire, mettent en œuvre les politiques départementales : Infrastructures/Action sociale/ Aménagement du territoire/Environnement/ Éducation/Culture.

- Plus de 200 métiers sont exercés au Conseil général de l'Ain. Répartis en cinq grandes familles – administrative, culturelle, management, médico-sociale et technique –, ils couvrent un panel de compétences très large. Les métiers types : assistante sociale, secrétaire, gestionnaire de dossiers, agent des routes, agent des collèges, médiateur culturel. Le Conseil général recrute régulièrement des médecins, des sages-femmes, des assistants socio-éducatifs, des agents d'exploitation et d'entretien des routes, des cuisiniers.

→ **Les chiffres clés**

- > Budget 2015 : 767,5 millions d'euros (533 millions d'euros en fonctionnement et 234,5 millions d'euros en investissement).
- > Budget d'action sociale : 216 millions d'euros.
- > 5589 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et 4010 en établissements.
- > 17 192 foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).
- > 1 458 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap.
- > 5369 assistantes maternelles agréées.



© Patrick Forestier

© CG 01

© Patrick Forestier



Conseil général



ALLOCATIONS FAMILIALES



Caf de l'Ain

→ Acteurs et partenaires des centres sociaux se sont retrouvés fin novembre à Ambérieu. Beaucoup de monde, y compris la présidente nationale, Claudie Miller, dans une belle ambiance. Un rayon de soleil dans une météo sociale maussade. Les ressorts de l'animation (les 5 minutes pour échanger avec ses voisins, un modérateur très pertinent, deux comédiennes déjantées et un caricaturiste mordant...) ont donné du tonus à cette journée qui se partageait entre tables rondes le matin et ateliers l'après-midi.

2^{ES} RENCONTRE DES ACTEURS ET PARTENAIRES DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE DE L'AIN**INDISPENSABLES !
(surtout aujourd'hui)**

EN OCTOBRE 2008, LES PREMIÈRES RENCONTRES ONT ÉCOUTÉ AVEC ATTENTION LES CONCLUSIONS D'UN AUDIT MENÉ DANS LES 22 CENTRES SOCIAUX DE L'AIN. ON PARLAIT DÉJÀ D'ENTHOUSIASME ET DE MARGE DE PROGRESSION, À CONDITION DE S'APPUYER SUR LES COURROIES DE TRANSMISSION EXISTANTES. MISSION ACCOMPLIE SIX ANS PLUS TARD ?

**Les dentellières de la relation sociale**

Les comédiennes, habillées comme des vamps, ont saisi l'image au vol : du haut de la scène, elles ont déplié un grand drap brodé de fleurs blanches. Sorti d'on ne sait quelle malle, tissé d'une seule pièce, ce symbole illustre les propos de Sylvie Véricel, nouvellement élue maire de Miribel, mais depuis toujours attachée au centre social Cesam de sa commune : « *Vous êtes les dentellières de la relation sociale.* » (On gardera le féminin, les femmes étant majoritaires) Oui, les centres sociaux font dans la dentelle, au propre comme au figuré. On y pratique la couture, le raccommodage, le rapiéçage, le patchwork, la broderie et probablement le tricot. Et on parlera pour la circonstance de fil social en saluant toutes les petites mains, bénévoles et salariées, affairées à ce bel ouvrage. Comme quoi le fil à broder peut aussi servir de courroie de transmission. Non, les centres sociaux et les espaces de vie sociale ne sont pas passés de mode. Ces 2^{es} Rencontres ont même fait la preuve de leur modernité : ils ont utilisé depuis 2008 leur marge de progression ; ils restent des points de rencontre pour les habitants et les associations. Ils sont souvent le seul équipement social du quartier ou

de la commune, là où d'autres ont renoncé, là aussi où on est bien content de les trouver quand la température sociale monte.

La grande force des centres sociaux est leur optimisme. Ces deuxièmes Rencontres ont libéré une joie de vivre et un bonheur d'être ensemble, avec l'appui de la CAF de l'Ain, fortement engagée auprès des centres sociaux, et du Conseil général. Mais, comme le rappelle François Bernard, délégué de la fédération des centres sociaux de l'Ain, il reste encore beaucoup d'élus communaux à convaincre.

« *On fait très vite la différence entre les communes qui ont ou qui n'ont pas un centre social* », dira Catherine Mercier, la responsable de la MDS du Haut-Bugey, lors d'une des trois tables rondes de la matinée. Des propos illustrés par les ateliers de l'après-midi qui ont montré leur volonté d'aborder toutes les questions qui traversent la société. Entre ces deux temps d'échange et de réflexion, l'intervention percutante de Claudie Miller qui a énuméré les enjeux qui permettent aux centres sociaux « *de faire avancer les personnes et la société* ». ● **A.G.**





Des certitudes dans une société qui perd ses relais

TROIS TABLES RONDES ONT ILLUSTRÉ LA RICHESSE DES CENTRES SOCIAUX, AVEC LA VOLONTÉ DE CONVAINCRE LES ÉLUS DE LEUR UTILITÉ. SURTOUT QUAND ELLE S'ACCOMPAGNE D'UN CONTRAT DE CONFIANCE.

Du bon usage de l'impertinence



Les organisateurs de ces 2^{es} Rencontres n'ont pas fait les choses à moitié puisqu'ils avaient invité pour la journée un dessinateur caricaturiste grenoblois, Jacques Sardat, et deux comédiennes clowns venues de Marseille et appartenant à Champs Libres, une association du spectacle vivant qui opère beaucoup dans la compréhension de l'environnement. Le rire serait-il le propre des centres sociaux et la moquerie – plus positive que la dérision – le meilleur moyen de corriger leurs travers ? Il n'est pas fréquent de voir une institution donner un si beau rôle à l'impertinence. La salle, souvent hilare, a apprécié ces bouffées d'oxygène. Pendant que le dessinateur, sur grand écran, réagissait à la volée aux échanges, les deux clowns, en quelques minutes, mettaient le doigt là où ça fait mal. Avec un cerceau pour expliquer qu'on avait cerné les problèmes et avec un cadre pour prouver qu'on allait y remédier, avec une modeste époussette pour quêter des financements, en traversant la salle, de chaise en chaise, tandis que l'une criait à l'autre « Je suis l'élue. Je te suis... mais de loin ! » Beau moment aussi de poésie et de gravité : le déploiement de ce drap blanc illustrant le travail de dentellières des centres sociaux. Les humoristes n'ont pas fait dans la dentelle devant une salle qui n'était pas là pour se prendre la tête. ●



Une des trois tables rondes de la matinée affichait la coopération entre élus et habitants comme une conviction mise au service de la commune. Tous les participants en étaient convaincus, à commencer par Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la CAF de l'Ain, qui ouvrait la journée, Daniel Pobel, président de la fédération de l'Ain, Thierry Clément, directeur adjoint du Conseil général à la Solidarité, et Jacques Rabut, vice-président chargé de la cohésion sociale, du handicap et de la dépendance, qui la concluait.

Confiance

Deux élus ont marqué de leur témoignage les échanges : Sylvie Véricel, maire de Miribel, a ramassé en une formule le fond du débat : « Un centre social en bonne santé, c'est un centre social où la confiance règne. » Françoise Bernillon, vice-présidente de la

communauté de communes de Chalamont et maire de Saint-Nizier-le-Désert, est entrée dans le détail de « cet outil irremplaçable » soutenu par l'intercommunalité. « Il faut se poser en partenaires et faire confiance. »

Quand les responsabilités sont bien partagées, quand le projet de vie sociale tient debout, chacun est dans son rôle. Pour vivre, les centres sociaux ont besoin du soutien des élus – communes ou intercommunalités –, pas de leur contrôle. Et pour faire face à des situations sociales de plus en plus compliquées, les élus ont besoin des centres sociaux ou des espaces de vie sociale. Il y a encore du chemin à faire pour qu'ils en soient convaincus, pour qu'ils acceptent ces lieux où la démocratie se veut vraiment participative. Ces 2^{es} Rencontres étaient bien là pour envoyer des signaux.

Beaucoup de témoignages convergeront vers cette autre conviction : les centres so-



ciaux contribuent à l'intérêt général ; ils permettent surtout d'éviter que des quartiers, des familles, des personnes s'isolent dans une société « qui perd ses relais ».

Stabilité

Travailler dans la confiance ne suffit pas. Il faut aussi de la stabilité. Celle qui permet d'asseoir les équipes et de mener des projets à long terme. Les difficultés de financement sont sources d'instabilité et Claudie Miller a proposé d'ouvrir le chantier de leur pérennité.

À l'issue des tables rondes, la collecte des post-it a montré combien les participants avaient été marqués par le témoignage de

Michel, invité à retracer son parcours. Le Lavoir, le centre social d'Ambérieu, lui a permis de se remettre en route et de devenir à son tour un bénévole engagé. C'est la grande force des centres sociaux : faire des leurs adhérents des bénéficiaires et des acteurs : « Il ne faut rêver tout seul, dira un papier jaune collé au mur. Prenons conscience de la puissance du collectif ! » Ces 2^{es} Rencontres allaient justement dans ce sens. Beaucoup en sont sortis ravis, revigorés. Une seule question est restée sans réponse : faut-il remplacer l'appellation centre par maison ? Ne risque-t-on pas de perdre en signification : centre, point de convergence... ● A.G.

SUR AIN.CENTRES-SOCIAUX.FR

Toutes les actions en ligne

Elle n'est pas facile à dénicher sur le site internet de la Fédération des centres sociaux de l'Ain, mais en cherchant bien, on la trouve (Les centres sociaux ► Comment les CS et EVS agissent sur les questions sociales ► La richesse des CS Ain). Cette plaquette de 48 pages, dans son édition 2014, détaille, à partir de thématiques transversales (Accès à la culture, Accueillir, Accompagner la parentalité, etc.) les actions engagées dans chacun des centres sociaux. On prend ainsi la mesure de la diversité et de la complémentarité de ces actions « qui constituent une mise en pratique de nos valeurs : solidarité, dignité humaine et démocratie ». ●



Service et projets, les deux jambes du centre social



« Nous allons être confrontés à des difficultés économiques importantes, dans un environnement compliqué et contraint. Nous devons nous poser la question de notre modèle économique et avoir avec nos partenaires un niveau de dialogue construit. Où est l'argent ? Il existe d'autres voies pour en trouver. Nos collègues anglais ont beaucoup travaillé là-dessus. Ils ont leurs activités économiques propres. [...] Nous ne devons pas renoncer à notre niveau d'exigence. Il nous faut garantir les moyens de mettre en œuvre nos projets et de développer nos réseaux. »

Directe, limpide, chaleureuse, Claudie Miller, chambérienne, élue présidente nationale en 2013, a su se faire écouter, après les tables rondes. Les enjeux énumérés sont autant de signaux d'alerte : la pauvreté qui gagne du terrain (« Nous ne pouvons pas exclure les plus démunis de la construction de notre société » ; l'exclusion engendrée par une société « clivante » (« Le lien social, c'est la marque de fabrique des centres sociaux ») ; la montée de l'intolérance et du populisme (« Il y a une véritable attente démocratique »). « Vous faites de l'excellent boulot, a-t-elle poursuivi, en ajoutant : le service et les projets sont les deux jambes du centre social ». Les centres sociaux ont besoin de se transformer. Et leur président de recommander de bien les positionner comme des lieux ressources ; de cultiver la coopération en changeant les façons d'être ensemble et de faire société ; de promouvoir un projet politique et les savoir-faire, en ayant de l'ambition ; de se former, collectivement et individuellement. « Prenons en compte la puissance des centres sociaux », dira en conclusion cette combattante venue en voisine. ●

10 ATELIERS, 10 THÉMATIQUES

Les actions de terrain en témoignages et en débats

La thématique des ateliers a été calquée sur des exemples d'actions présentées par les centres sociaux qui les portent. On en retrouve d'ailleurs la synthèse dans la plaquette La richesse des centres sociaux et des espaces de vie sociale de l'Ain (lire ci-contre).

Chaque atelier a fait l'objet d'une synthèse et d'une restitution. Nous avons choisi de les illustrer avec trois exemples significatifs.

Les thèmes abordés :

- Pauvreté/Précarité
- Vieillesse/Intergénérationnel
- Isolement
- Jeunesse
- Logement/Cadre de vie
- Parentalité/Éducation
- Accueil/accès aux droits
- Environnement/Développement durable
- Culture
- Accès aux loisirs



La semaine sans écran (centre social de Reyrieux)

Le projet est porté par un collectif : CS, MJC, Éducation nationale, parents, etc. coordonnés et dynamisé par le centre social. À l'origine, c'est une volonté municipale de croiser les constats de terrain sur l'éducation pour agir en prévention : 2010 à 2012 autour des addictions ; 2013 bilan sur les problèmes rencontrés autour de la télévision. D'où le projet en 2013-2014 de porter la Semaine sans écrans afin d'accompagner les publics dans leur pratique et leur analyse. Ce que ça a permis : refaire découvrir les jeux de société, apporter aux ados un esprit critique sur la réception d'images. Ce qui est difficile : ne pas porter de jugement et la non-maîtrise de la multiplication des écrans. Les perspectives sont de travailler sur la confiance Parents/ados : comment laisser mon enfant autonome devant sa tablette, la télé, son smartphone.

L'Accorderie (Espace de vie sociale d'Ambérieu)

Le projet d'accorderie, née à Ambérieu et porté par des habitants, permet de partager des savoir-faire et de lutter contre l'isolement. C'est 60 personnes, dites accordeurs, un lieu dédié et des permanences au Centre social, à la MJC et aux Restos du Cœur. Un partenariat avec plusieurs associations et un groupe de bénévoles porteur de l'association et du projet d'Accorderie. Ce principe d'action doit aider les personnes à se faire confiance et à avoir confiance en elles, sortir de l'isolement ou de la solitude. Les compétences de chacun sont égales, d'où un échange en valeur temps. C'est plus de 360 services, individuels et collectifs.

Accompagnement des bénéficiaires du RSA (centres sociaux de Châtillon, Chalamont, Thoissey, en lien avec la MDS)

C'est un projet en cours qui a pour but d'impliquer les centres sociaux à parler et à agir au niveau de l'isolement et des personnes en situation de précarité en milieu rural. Pour cela, deux

objectifs : permettre un accès au numérique et reconnaître à ces personnes qu'elles sont ressources de leur territoire. Que mettre en place au niveau local pour savoir ce qui se passe sur le territoire en termes de garde d'enfant, de déplacements ? Ceci afin de donner une place autre que par l'emploi à ces personnes dans la société. Recherche de partenariat en cours avec les CCAS.

ROBERT FONTAINE, PRÉSIDENT DE LA CAF DE L'AIN

Des moyens supplémentaires

« Je suis convaincu de l'intérêt de tous ces foyers d'initiative portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local. Je ne peux, en ma qualité de président de la CAF et au nom du conseil d'administration, qu'inviter les acteurs qui le souhaitent et qui n'ont pas sur leur territoire ce type d'équipement, à se rapprocher des institutions CAF, Conseil général et de la Fédération des centres sociaux pour que nous puissions les accompagner vers le développement de ce type de réflexion. [...] Que ceux et celles qui ont des doutes, des incertitudes, n'hésitent pas à venir dans les centres sociaux voir ce qui s'y passe, voir ce que cela apporte en terme d'activités et de services, en terme de projets, en terme de citoyenneté.

Les mots solidarité, dignité humaine, respect de l'autre et démocratie, sont au cœur de votre « maison ». C'est par la coopération et la confiance que vous avancez, que nous avançons. La CAF vous accompagnera plus amplement à partir de janvier 2015 en vous attribuant une prestation de service valorisée à 45 % au lieu de 40 pour les structures agréées au titre animation collective famille et espaces de vie sociale. »

SANTÉ

Vilhop'Ain + Réseau Addiction 01 = Souti'Ain

SONIA CORTEL, COORDINATRICE ADMINISTRATIVE, ET LE DR PIERRE ROMAIN, CHEF DE PROJET, PRÉSENTENT LA PLATEFORME D'APPUI À LA COORDINATION DES PARCOURS DE SANTÉ DANS L'AIN.

Qu'est-ce que Souti'Ain ?

Dr Pierre Romain : Une plateforme d'appui pour faciliter la prise en charge et la coordination des soins, aider à gérer les situations complexes, par exemple pour une personne âgée dépendante, en mobilisant toutes les ressources du territoire : les professionnels de santé, du médico-social, de l'aide à domicile, le Clic, la Maia, etc. La plateforme est financée à 99 % par l'ARS. Sa création s'inscrit dans la politique nationale de transformation des réseaux de santé thématiques en structures transversales, élargies à toutes les problématiques de santé. Souti'Ain réunit le Réseau Addition 01, qui apportait une réponse sur l'addictologie, et le réseau Vilhop'Ain, qui était axé sur la coordination ville/hôpital. Nous nous sommes beaucoup inspirés de l'exemple de l'Arespa à Besançon.

Comment fonctionne la plateforme ?

S.C. : Tout le monde peut faire appel à Souti'Ain : le malade, la famille, les aidants, les professionnels de santé, une association d'usagers, etc. La plateforme peut être contactée par téléphone ou par mail. S'il s'agit simplement d'aider à chercher un professionnel de santé, l'assistante de coordination apporte une réponse tout de suite. Pour une situation plus complexe, une évaluation multidimensionnelle va être faite par la coordinatrice d'appui, qui va rencontrer le patient, analyser les besoins, proposer un projet d'accompagnement personnalisé, qui devra être validé par le médecin traitant, qui reste le pivot, et le patient. Ensuite, la plateforme ou une structure référente (service hospitalier, équipe mobile de soins, Maia, CSAPA, APF, MDPH...) assure la coordination.

P.R. : La plateforme a une file active d'une centaine de situations prises en charge. Les plus fréquentes sont les sorties d'hospitalisation, où les conditions de maintien à domicile ne sont pas réunies ou pour des personnes en précarité sociale ou avec des problèmes d'addiction. Les situations de fin de vie aussi, à la demande de l'hôpital ou du médecin, avec un besoin de structures d'aide et de soins à domicile, ou les situations de dégradation de l'état de santé de la personne âgée, qui se laisse aller, avec des troubles cognitifs... L'APF contacte Souti'Ain pour des



→ L'équipe de Souti'Ain comprend Audrey Prigent, assistante des animateurs de la filière gérontologique des Pays de l'Ain, Sonia Cortel, coordinatrice administrative, Stéphanie Gilly, assistante de coordination, Catherine Bouquet, coordinatrice d'appui. Sont absents sur la photo les docteurs Pierre Romain, chef de projet, et Pascal Pénétrat, président de Vilhop'Ain.

personnes handicapées à domicile, avec des risques d'isolement social. L'équipe mobile santé précarité aussi, pour des personnes ayant à la fois des problématiques de santé et sociales.

Après ces premiers mois de mise en place, quels sont les résultats et les projets ?

S.C. : Les retours sont positifs. Le D' Bernabeu, au lancement officiel de la plateforme en septembre 2014, a témoigné de l'intérêt pour le patient. Des familles nous appellent pour nous remercier du suivi d'une personne. Les plateformes sont des réseaux de proximité, qui facilitent la connaissance des acteurs du territoire, qui s'adaptent à la demande : c'est ce qui fait leur réussite. On s'appuie sur les structures existantes et elles s'appuient sur nous. Souti'Ain fonctionne sur un rayon de trente kilomètres autour de Bourg. Nous espérons avoir des antennes sur la Bresse, le Haut-Bugey, le secteur de Belley, du Pays de Gex...

P.R. : Souti'Ain centralise des infos qui ne le sont pas ailleurs. Nous avons mené un gros travail de création d'un répertoire des professionnels de santé – professionnels, structures, établissements, associations... – sur l'Ain, qui comprend environ 1500 fiches. C'est un outil évolutif, avec des informations complémentaires données par les professionnels. En ligne sur le site Internet, il est accessible à tous, avec pour certains éléments d'information des codes d'accès.

Souti'Ain a aussi un rôle d'observatoire. Nous pouvons faire remonter à l'ARS les problèmes récurrents constatés sur les territoires. ●

* Agence régionale de santé

Propos recueillis par Annick Puvilland

Tél. 04 74 22 04 31
info@soutiain.fr
www.soutiain.fr

« Centraliser des infos qui ne le sont pas ailleurs »,

Un forum pour la solidarité et les actions éducatives

→ Samedi 31 janvier 2015, de 9 h à 11 h 30, le District de football de l'Ain organise un forum sur le thème « Ensemble, parlons tous le même football », à la salle des fêtes de Montagnat. La rencontre abordera l'appel à la solidarité des clubs via la collecte des pièces jaunes dans le cadre de l'action nationale en faveur des enfants hospitalisés et proposera un débat sur les actions éducatives des clubs, avec les témoignages de l'Essor Bresse Saône, du FCBP (Football Club Bourg Péronnas) et du club de Saint-Denis Ambutrix avec sa section sport adapté. Une section amenée à se développer avec le soutien du CDSA 01 (Comité départemental de sport adapté). ●

DROITS DE L'ENFANT

L'Avema n'oublie pas Loreen

→ Jeudi 20 novembre, l'association Avema (Aide aux victimes et médiation dans l'Ain) organisait une rencontre sur le thème du 25^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pas n'importe où : à Courmangoux, à la ferme équestre de la famille Verguet, sur les lieux de l'accident tragique qui a coûté la vie à leur fille Loreen en 2008. Le café-débat a permis d'échanger autour des quarante-deux articles de la convention invocable depuis 2005, et sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Si ce principe est appliqué par les juristes, la convention ne porte pas sur les questions de société actuelles, telles que le droit des homosexuels ou des mères porteuses, a rappelé Jean-Pascal Thomasset, directeur, avant d'expliquer l'intérêt de la mission d'administrateur ad hoc dont l'Avema est habilitée. La rencontre visait également à « remuer les consciences », face au silence et à l'absence d'indices liés au chauffard qui a enlevé la vie à Loreen. ●



→ Les parents de Loreen, entourés par l'équipe de l'Avema, ont reçu un jeune cerisier à planter, symbole japonais de beauté et de nature éphémère.

HANDICAP PSYCHIQUE

Un livre blanc sur l'état des lieux et les besoins dans l'Ain

→ Après le Rhône en 2012, un « Livre blanc sur l'état des lieux et les besoins en établissements et services sociaux et médico-sociaux pour l'insertion des personnes en situation de handicap psychique » est réalisé dans chaque département de Rhône-Alpes. Celui de l'Ain, fruit d'un travail partenarial de plus d'un an, a été finalisé en juillet 2014. Remis au Conseil général et l'ARS (Agence régionale de santé), téléchargeable sur le site Internet de la Coordination handicap psychique 01, il offre un regard chiffré précis sur l'existant et les besoins estimés, ceux-ci s'élevant à près de 500 places au total. La synthèse finale des besoins par type de structure révèle entre autres qu'il n'existe dans l'Ain aucun CHRS,

UDAF DE L'AIN

Aidants familiaux : un guide pour les entreprises

→ Pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de leurs salariés aidants familiaux, l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) publient le premier guide pédagogique et méthodologique. Qu'ils prennent soin d'une personne porteuse d'un handicap ou âgée, souffrant d'une maladie chronique ou en fin de vie, près de la moitié des 8,3 millions d'aidants travaillent. Le guide propose des solutions et des exemples de mise en œuvre aux dirigeants, responsables des ressources humaines, syndicats... notamment dans le cadre des négociations sociales d'entreprise ou de branche. Il a vocation à être réactualisé, avec de nouvelles pratiques innovantes d'entreprises et avec les éventuelles modifications de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. ●

Tél. 04 74.32.11.40
udaf01@udaf01.unaf.fr

Les familles dans la fiscalité locale



→ Parfois peu lisible pour les contribuables, la fiscalité locale est essentielle au financement des services publics locaux (accueil de la petite enfance, cantine scolaire...). Alors que la pression fiscale locale augmente, l'Unaf a souhaité questionner 1700 maires et présidents de structures intercommunales sur leurs pratiques et leurs motivations. Grâce à la mobilisation de 44 unions départementales dont l'Udaf de l'Ain, les éclairages présentés couvrent 10 % de la population nationale. Les résultats mettent en exergue la diversité des prises en compte de la question familiale dans la fiscalité locale et les tarifs municipaux. Le document envoyé aux mairies ayant participé à l'enquête propose des leviers d'action, telles que les possibilités d'abattement pour charge de famille, méconnues par la plupart des collectivités. ●

Samsah, foyer d'hébergement, foyer appartements, MAS, résidence accueil, centre de réadaptation, spécialisé handicap psychique.

L'action donnera lieu à un Livre blanc régional, qui sera diffusé sur le site Internet de la fédération nationale Agapsy*.

* Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques

www.coordination01.fr

www.agapsy.fr

Semaines d'information sur la santé mentale 2015

Les SISM 2015 auront lieu du 16 au 29 mars, sur le thème « Être adolescent aujourd'hui ».



DOSSIER → → → → →

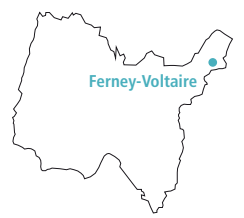


Partenariats Les collaborations sur le terrain

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION.

C'est avec l'esprit plein d'effroi et le cœur lourd que nous bouclons le dossier consacré au thème d'année sur les collaborations de terrain, après l'inimaginable atteinte portée à la rédaction du magazine *Charlie Hebdo*, fleuron de la presse d'opinion française, de la caricature, de l'humour et de la satire, et à travers lui à la liberté de pensée et d'expression. Dans cette édition, en droite ligne avec la table ronde publiée dans son numéro d'octobre 2014, *Interaction* a souhaité illustrer concrètement les partenariats créés entre les acteurs de l'action sociale et sanitaire dans l'Ain pour améliorer les services aux usagers. Les collaborations présentées sous forme de fiches concernent : le logement, l'enfance, la parentalité, l'éducation, la santé et les personnes âgées. Toutes s'illustrent dans l'originalité de l'action ou de son projet, dans le nombre d'acteurs mobilisés et dans l'intérêt qu'elle présente pour les bénéficiaires et les collaborateurs des partenaires.

Les exemples traités esquissent ainsi les mutations vécues par le secteur sanitaire, médico-social et social depuis la loi Hôpital, patients, santé et territoires de 2009 et la Révision générale des politiques publiques (RGPP) initiée en 2007. Des changements qui s'accompagnent de démarches renforcées en matière de mutualisation et de planification. Le développement des contrats d'objectifs et de moyens (CPOM) par exemple en traduit la logique. Quant à l'Acte III de la décentralisation, la réforme pourrait également impacter les organismes et associations professionnelles dans leur organisation et leur champ d'action sur le territoire. Dans ce contexte, les acteurs sociaux et sanitaires affirment une nouvelle fois leur volonté et leur capacité à travailler ensemble et à innover dans le respect de leur mission propre. Une propension aux partenariats qui confère d'autant plus à l'Ain son caractère exemplaire. ● **A.S.**



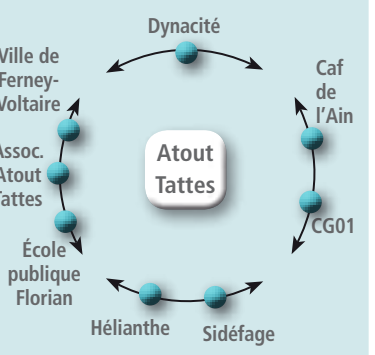
L'ACTION

Un éco-logis pour maîtriser les charges avec la participation des habitants

→ Originalité

Comme les autres éco-logis initiés dans l'Ain, la démarche conduite par Dynacité et la Ville de Ferney-Voltaire associe un nombre de partenaires plus large : les financeurs, les opérateurs et les habitants eux-mêmes. L'objectif est clair : réussir à maîtriser les consommations énergétiques par l'accompagnement des habitants dans l'utilisation adaptée de leur logement une fois rénové. ●

→ Les partenaires



→ Le lieu

9, avenue des Alpes dans le quartier des Tattes, à Ferney-Voltaire, dans le Pays de Gex. Le quartier fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine, indépendant de l'ANRU*. En 2014, Ferney-Voltaire est entrée dans la politique de la ville. ●

*Agence nationale pour la rénovation urbaine créée par l'article 10 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003.

→ Les bénéficiaires

Les 830 habitants des 290 logements rénovés du quartier des Tattes. L'éco-logis sera également ouvert aux habitants de Ferney-Voltaire.

→ Le financement

Le financement de l'éco-logis est intégré dans le financement du projet de renouvellement urbain des Tattes ouest. ●

Historique et philosophie

En 2013, dans le cadre du projet de rénovation urbaine qui intègre un volet social et environnemental d'envergure pour lutter contre la précarité énergétique, les travaux de rénovation des logements du quartier des Tattes, de niveau BBC (bâtiment basse consommation) et labellisés Effinergie Rénovation, commencent. Conscient de la difficulté à faire baisser les factures énergétiques dans ses logements BBC, Dynacité met en place une maîtrise d'œuvre à caractère social (Mos) pour accompagner les foyers les plus fragilisés. Des logements de repos sont ainsi réservés aux locataires des Tattes pendant les travaux sur site, ainsi qu'un logement témoin pour la Mos.

Cet appartement, dont la livraison est prévue en décembre 2014, se veut pédagogique. Il doit permettre de montrer aux habitants comment les travaux seront mis en œuvre et comment les logements devront être utilisés afin de maîtriser leur consommation d'énergie, par une occupation appropriée et des gestes simples au quotidien. Les travaux concernent en grande partie l'isolation, la rénovation des façades et l'insonorisation des logements.

Dynacité a recruté Charlotte Redier pour animer l'éco-logis et accompagner les ménages les plus fragilisés pendant la réalisation des travaux dans leur logement. La jeune femme est en train de structurer un réseau de partenaires autour de ce projet, notamment l'association Atout Tattes, qui fédère les habitants depuis une quinzaine d'années et qui a pour objectif d'accueillir



→ Dans le cadre du projet, Céline Boulas, chargée de mission politique de la ville à la mairie de Ferney-Voltaire, et Charlotte Redier, conseillère sociale à Dynacité, travaillent en étroite collaboration.



→ Dans le quartier des Tattes, l'enjeu est de réussir à obtenir des économies de charges pour les locataires. L'éco-logis sera un support pédagogique.

un café des habitants dans l'éco-logis, permettant d'initier un espace de vie sociale.

Pour lutter contre la précarité énergétique, l'association Hélianthe avec la Maison départementale de la solidarité utiliseront l'éco-logis afin de lever les difficultés d'utilisation des logements par les habitants. L'appartement témoin, qui sera ouvert à la visite de personnes extérieures au quartier, bénéficiera également au quartier du Levant dont le réaménagement a démarré. ●

POUR EN SAVOIR PLUS

→ 2010

• En 2010, la Ville de Ferney-Voltaire signe une convention de renouvellement urbain du quartier des Tattes avec l'État, Dynacité, le Conseil général de l'Ain et la Région. Un projet qui intègre un volet social (clauses d'insertion, accompagnement et concertation des habitants).

→ 2010 à 2012

• De 2010 à 2012, la mairie reçoit une aide financière de la Caf pour le poste de Céline Boulas, alors agent de développement local.

→ 2012

• En 2012, dans le cadre du renouvellement urbain, les travaux d'aménagement des espaces extérieurs démarrent dans le quartier des Tattes. Parallèlement, les habitants du quartier fédérés en association (« Atout Tattes ») depuis une quinzaine d'années se mobilisent et adhèrent au projet qui prévoit de créer un espace de vie sociale. À cette fin, la mairie signe une convention de partenariat avec l'association en 2013. La demande d'agrément devrait être déposée au printemps 2015.



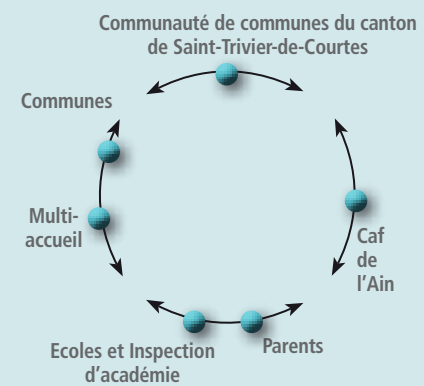
L'ACTION

Une « Passerelle » entre le multi-accueil et l'école maternelle

→ Originalité

Dès sa création en 2009, le multi-accueil de Saint-Trivier-de-Courtes a lancé une action pour familiariser les enfants avec l'école de la commune avant leur première rentrée et accompagner au-delà cette transition si besoin. Une « Passerelle » souple et partenariale, qui s'étendra dès 2015 à toutes les écoles du canton. ●

→ Les partenaires



→ Le lieu

Territoire de la Communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, classé en « zone de revitalisation rurale » (ZRR) et prioritaire 1 pour la Caf.

→ Les bénéficiaires

De 2009 à 2014, le projet concernait les enfants entrant à l'école maternelle du SIVOS de Saint-Trivier-de-Courtes (communes de Saint-Trivier, Vernoux, Vescours et Servignat), donc seulement une partie du territoire de la Communauté de communes (1 750 habitants environ sur 6 000).

En 2015, le projet s'étend sur l'ensemble. Le nombre d'enfants concernés chaque année par la phase 1 de la « passerelle » passe ainsi environ d'une dizaine à une vingtaine.

→ Le financement

Le projet d'extension bénéficie d'une subvention de 24 000 € de la Caf, pour l'acquisition d'un minibus de 9 places pour le transport des enfants, et d'une aide du Sameth 01 (service d'appui au maintien dans l'emploi des personnes handicapées) pour l'adaptation du véhicule. L'extension de l'action à l'ensemble du territoire représente une dépense supplémentaire annuelle de 13 000 €, qui entre dans le budget global de fonctionnement de la Communauté de communes. ●

Une passerelle à double sens

La Communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes – territoire identifié comme rural défavorisé, avec des difficultés socio-économiques, culturelles, scolaires, de la population – a créé un centre multi-accueil de 24 places, Le Jardin des Libellules, pour les 0-4 ans, en 2009. Dès le début, la volonté des élus communautaires de faciliter le passage de l'enfant du multi-accueil à l'école, par une transition souple et adaptée, contribuant à son intégration et sa réussite scolaire, a donné lieu à l'action Passerelle, inscrite au projet d'établissement.

Sur le terrain, le dispositif, mené dans une démarche partenariale, comprend deux phases. D'avril à juin, les enfants fréquentant le multi-accueil et qui seront scolarisés à Saint-Trivier à la rentrée suivante, se rendent à l'école, une fois par semaine, par petits groupes, accompagnés par le personnel du multi-accueil, pour un court temps d'activité. De septembre à décembre, les enfants ayant des difficultés d'adaptation à l'école peuvent revenir au multi-accueil, sur des temps définis avec les parents et enseignants, afin de favoriser une transition douce et progressive.

De 2010 à 2014, 46 enfants ont ainsi découvert leur école avant leur entrée en maternelle. 19 – dont 8 non accueillis au Jardin des Libellules auparavant – ont bénéficié de la phase 2 d'adaptation individualisée.

Le bilan qualitatif est positif. L'enseignante de petite section de maternelle souligne que les enfants ayant bénéficié de la « passerelle » se différencient des autres par rapport aux repères des lieux, à la facilité d'apprentissage, au respect des règles de la vie collective. La souplesse de la « passerelle » s'adapte aux besoins de l'enfant, tout en aidant les parents à concilier vie familiale et travail. Côté professionnels, l'action permet les échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de savoir-faire entre les Atsem* de l'école et les auxiliaires de puériculture du multi-accueil. Mais la « passerelle » ne concernait qu'une



→ Les enfants du multi-accueil qui seront scolarisés à la rentrée suivante découvrent leur future école une fois par semaine, d'avril à juin.

partie qu'une territoire, au grand dam des élus soucieux d'égalité entre les communes, des parents et des enseignants. D'où le projet d'extension de l'action aux trois autres écoles maternelles du canton. Certes, pas simple à mettre en œuvre, car posant des problèmes de mobilité, exigeant donc l'acquisition d'un véhicule et le recrutement de personnel supplémentaire.

La Caf apporte son soutien financier, dans le cadre de l'appel annuel aux projets petite enfance innovants. L'extension de la « passerelle » sera mise en œuvre dès avril 2015.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ COUP DOUBLE POUR L'INSERTION

• Les enfants en voie d'intégrer les écoles de Curciat-Dongalon, Cormoz et Lescheroux, qui bénéficieront de la « passerelle », effectueront l'aller et le retour entre l'école et le Jardin des Libellules à Saint-Trivier avec deux agents du multi-accueil (un chauffeur et un accompagnateur). Double coup de pouce à l'insertion professionnelle : la Com'com recrute une auxiliaire de puériculture pour renforcer l'équipe du multi-accueil et accompagner les enfants, et facilite le maintien dans l'emploi d'un agent de retour de longue maladie, se trouvant aujourd'hui en situation de handicap, qui sera chargé de coordonner l'action et conduire les enfants.

* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ●

L'ACTION

Les Rendez-vous de l'emploi de proximité

→ Originalité

Les Rendez-vous de l'emploi sont la première action commune aux acteurs du territoire de la ZTEF* Bresse Dombes Val de Saône. Jusqu'alors, seules des opérations annuelles centralisées existaient. Porté par la Mife de l'Ain, le projet mutualisé permet aux entreprises d'aller à la rencontre de leurs futurs collaborateurs et aux demandeurs d'emploi de rencontrer les entreprises près de chez eux. ●

*Les ZTEF se distinguent des CTEF (contrats territoriaux emploi formation) qui font référence à la politique de la Région s'appliquant sur cette zone géographique.

Historique et philosophie

L'action a été initiée en 2013 dans le cadre des travaux du groupe de travail « offre et demande » de la zone territoriale emploi formation (ZTEF) Bresse Dombes Val de Saône. Rationalisation des budgets oblige, l'idée est née de créer une action commune à tous les acteurs du Service public de l'emploi du territoire Bresse Dombes Val de Saône. Une action sous un même nom, régulière et de proximité : « Les rendez-vous de l'emploi ».

Un mardi de chaque mois, pendant 2h30, se mobilisent ainsi les agences Pôle Emploi de Bourg-en-Bresse et de Trévoux, la Mission locale jeune Bresse Dombes Côtière, Cap Emploi, les animateurs des Contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA), les communautés de communes, les mairies et les entreprises locales.

Ces événements de proximité visent à rapprocher l'offre et la demande d'emploi, en permettant aux entreprises d'aller à la rencontre de leurs futurs collaborateurs et aux demandeurs d'emploi de rencontrer les entreprises près de chez eux. ●



→ Les Rendez-vous de l'emploi sont organisés par la MIFE de l'Ain, avec Martha Chaise, conseillère emploi formation chargée de projet 2014, et Najja Chouichou, assistante commerciale.

→ Les partenaires

- La Mife de l'Ain
- L'État
- La région Rhône-Alpes
- Le Service public de l'emploi du territoire Bresse Dombes Val de Saône
- Communautés de communes
- Entreprises

→ Le lieu

Les Rendez-vous de l'emploi ont lieu dans les communes de la ZTEF* Bresse Dombes Val de Saône.

→ Les bénéficiaires

En 2014, sur les sept forums organisés, 1 933 personnes ont été accueillies et 154 entreprises ont participé.

→ Le financement

La Région apporte 28 000 € et l'État 35 000 € pour le poste d'assistant commercial en contrat aidé (CUI-CAE*) et l'organisation des Rendez-vous de l'emploi. La mise à disposition des salles et matériel par les communes représente un financement indirect. *Contrats unique d'insertion et d'accompagnement dans l'emploi. ●



→ Un mardi de chaque mois, pendant 2 h 30, les acteurs du Service public de l'emploi du territoire Bresse Dombes Val de Saône se mobilisent pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ ESSAI TRANSFORMÉ

Les forums sont organisés par la Mife de l'Ain, porteuse du projet pour le compte du groupe de travail « offre et demande ». Le principe : la Mife met à disposition un chargé de mission pour organiser le forum et un assistant commercial pour prospecter les entreprises, à charge pour les structures du Service public de l'emploi du territoire Bresse Dombes Val de Saône de mobiliser leur public. Un courrier co-signé par la communauté de communes mobilisée est envoyé aux entreprises de son territoire. La commune accueillant le forum met à disposition une salle, du matériel et du personnel. Le Point d'accueil solidarité (PAS) local peut relayer l'information auprès des bénéficiaires du RSA. « L'idée est de donner sa chance à toute personne en recherche d'emploi. Et ça fonctionne, selon Emmanuel Maquet, directeur de la Mife. Une dizaine de contrats sont signés lors de chaque forum. » En 2014, 200 rendez-vous ont été fixés avec les employeurs. Une personne sur dix a obtenu un entretien d'embauche et soixante postes ont été pourvus. En 2015, huit « jobs dating » territorialisés seront à nouveau organisés.

L'ACTION

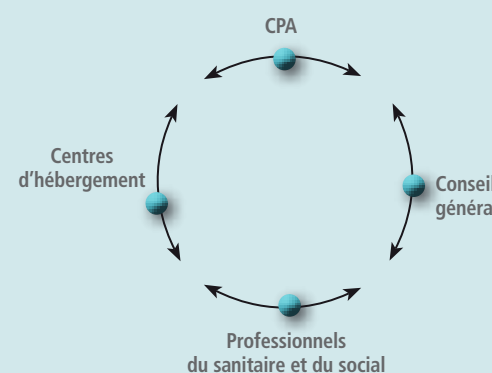
Le Carrefour santé mentale précarité

→ Originalité

Ce dispositif du CPA a été constitué à la fois pour les usagers et pour les professionnels du sanitaire et du social mis en difficulté par ces publics précaires « hors normes ». Il recouvre en fait quatre dispositifs opérationnels (équipe mobile, permanence d'accès aux soins psychiatriques, psychologues d'insertion et espace de réflexion) et a su s'imposer comme un lieu d'expertise sur la précarité, de connaissance mutuelle et de rencontres entre professionnels. Sa réussite est sa capacité à mobiliser un large et hétéroclite réseau autour de chaque situation. ●



→ Les partenaires



→ L'équipe

Tous les emplois sont rattachés au CPA. Pour l'encadrement et le secrétariat du CSMP, un temps partiel de psychologue coordinateur, de cadre supérieur de santé et de secrétaire ; pour l'équipe mobile, 2 infirmières, un temps partiel de psychologue et de médecin psychiatre ; pour l'équipe des psychologues d'insertion, 8 psychologues, un temps partiel de référent et de secrétaire ; pour la PASS psy, un temps partiel d'assistante sociale. L'Espace ressources fonctionne sans poste dédié.

→ Les bénéficiaires

900 personnes ont été suivies par le Carrefour santé mentale précarité en 2013, dont 500 bénéficiaires du RSA (accompagnés par les psychologues d'insertion). Parmi les 400 suivis par la PASS psy et l'équipe mobile, beaucoup de migrants précaires et des personnes recluses chez elles ou en structure d'hébergement.

→ Le financement

Chacun des 4 dispositifs dispose d'un financement spécifique incluant un ou plusieurs contributeurs parmi lesquels le CPA, l'Agence régionale de santé, le Fonds social européen, le Conseil général. ●

Historique et philosophie

Le Carrefour santé mentale précarité (CSMP) est né à la fin des années 1990, avec l'appui de l'Orspere*, pour répondre aux impuissances ressenties par les professionnels du soin comme du social dans l'accompagnement ou la prise en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale. Il a développé une forme d'expertise, construite sur une clinique spécifique dite « psychosociale ». Au fil des années, le Carrefour a agrégé une équipe mobile santé mentale précarité, créée en 2008, une permanence d'accès aux soins de santé psychiatrique (PASS psy) ouverte en 2012 et le dispositif des psychologues d'insertion. Sa quatrième composante, l'espace de réflexion et d'information sur la précarité, recouvre l'activité d'origine du Carrefour. Dans d'autres départements, ces dispositifs sont portés et gérés de manière éclatée. La plus-value de leur agrégation au sein du Carrefour, c'est la réalité d'un travail en réseau réactif et fonctionnel et la diffusion de la culture et des compétences spécifiques requises par ces publics précaires. Ainsi, les psychologues d'insertion interviennent rapidement à la demande des travailleurs sociaux du Conseil général, l'équipe mobile travaille étroitement avec les centres d'hébergement ou les agents de santé du Conseil général.

L'équipe mobile santé mentale précarité, en particulier, illustre cette capacité à fonctionner en réseau. Pour chaque cas, l'équipe est capable de réunir les personnes requises par la situation (tuteur, médecin généraliste, travailleur social, infirmier, policier...), dans des délais courts (une à deux semaines). De l'avis du psychologue coordinateur du Carrefour santé mentale précarité, Guillaume Pégon, ça marche parce que le système répond à un vrai besoin des professionnels de travailler de manière collective autour de situations qui posent problème à tous. ●

* Observatoire national des pratiques en santé mentale précarité (ONSMP-ORSPERE)



→ Une partie de l'équipe du Carrefour santé mentale précarité, dans les locaux du 6 bis rue Guichenon à Bourg-en-Bresse (à droite, Guillaume Pégon, psychologue coordinateur du CSMP, et à sa droite le Dr Jean-Jacques Tabary, initiateur du Carrefour dont il a assuré la responsabilité jusqu'en 2013).

POUR EN SAVOIR PLUS

→ SENSIBILISATION ET AIDE AUX AIDANTS

L'équipe mobile et la PASS psy interviennent régulièrement à la demande de professionnels en contact avec des personnes précaires (soutien, conseil ou intervention conjointe auprès d'un patient). Ils sont également sollicités pour de la formation/sensibilisation dans les écoles (IREIS, IFSI, universités...).

→ COMITÉS DE PILOTAGE

Le CSMP s'appuie sur un comité de pilotage interne (dont les membres sont issus du CPA) et un comité de pilotage externe, avec des membres représentatifs des financeurs et des partenaires sociaux, médico-sociaux et associatifs.

L'ACTION

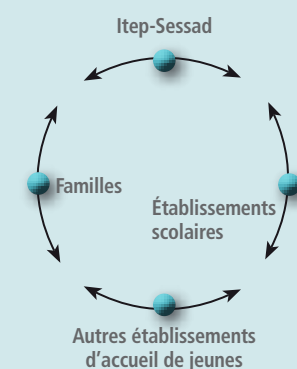


Les Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

→ Originalité

Les Itep s'efforcent d'être des laboratoires de coopérations, qu'ils tissent avec les familles, les établissements scolaires ou d'autres institutions... De fait, pour mener à bien leur mission auprès des enfants sur les trois volets éducatifs, pédagogiques et du soin, « faire équipe » s'impose. Exemples pris dans les Itep de l'Orsac, les Alaniers à Bourg-en-Bresse et l'Arc-en-ciel à Trévoux. ●

→ Les partenaires



→ Le lieu

Les actions listées ici concernent les Itep-Sessad de Bourg et Trévoux et se développent sur les bassins de vie de ces établissements.

→ Le financement

Pas de financement spécifique nécessaire pour les actions présentées. Le volet préventif du Sessad de l'Arc-en-ciel est financé par le Conseil général et l'ARS. ●

Descriptif et philosophie

Les dispositifs Itep-Sessad* mettent en œuvre des coopérations diversifiées, dont certaines de longue date, imaginées dans l'intérêt de l'enfant et des familles. Ainsi à l'Arc-en-ciel, si une cinquantaine de garçons sont scolarisés au sein du collège intégré, près de cent trente enfants suivent leur scolarité dans une école extérieure (leur établissement d'origine ou une école partenaire de l'Itep). Le travail étroit avec les équipes enseignantes de ces établissements est donc une priorité. Mieux, les établissements du secteur (douze collèges et une vingtaine d'écoles primaires) peuvent faire appel à l'Arc-en-ciel lorsqu'un élève montre des signes alarmants de rupture possible avec l'école ou la famille : le Sessad intervient alors rapidement, grâce à son volet préventif, pour un accueil ou un appui de courte durée. Cela se fait en lien avec les équipes pédagogiques et les professionnels médico-sociaux du secteur. Ce dispositif, qui n'est viable que par un partenariat effectif et confiant, a été validé par une MDPH qui a compris tout l'intérêt de sortir des clous de la prise en charge institutionnelle classique.

Autre exemple, sur le secteur de Bourg : en janvier se met en place une plateforme de mise en stage des jeunes, commune aux Itep des Alaniers et de Seillon et à l'Institut des jeunes sourds. Les trois se sont en effet entendus pour ouvrir leurs ateliers respectifs à l'accueil de jeunes des autres établissements : stage d'ébénisterie pour l'IJS, d'horticulture pour Seillon et d'hygiène des locaux et de restauration pour les Alaniers. Préparée par les directeurs et les chefs de ser-



→ Avec la restriction des moyens financiers, l'intelligence déployée à travailler en réseau et la capacité à mutualiser se révèlent plus que jamais incontournables. Sur la photo : un travail d'équipe qui paye, avec les jeunes rugbymen de l'Arc-en-ciel toujours aux sommets !

vice pédagogique, cette mutualisation n'est pas gourmande en moyens ou en démarches administratives.

La commission d'harmonisation de la MDPH est un exemple plus institutionnel mais tout aussi pratique de coopération : sous son égide, deux fois par an, tous les Itep de l'Ain se réunissent pour se concerter sur les demandes des familles d'intégrer tel ou tel Itep, esquivant ainsi au mieux les « concurrence » et convenant collectivement de la meilleure réponse à apporter à chaque situation. ●

* chaque établissement combine un Itep et d'un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ ITEP ET SESSAD

Les deux Itep-Sessad accueillent des populations légèrement différentes : si tous présentent des troubles du comportement et de la socialisation, les enfants orientés à Trévoux ont des capacités intellectuelles et cognitives préservées et la majorité sont scolarisés dans des écoles extérieures.

→ CHALLENGES SPORTIFS

L'Itep de Trévoux participe ou anime depuis longtemps des challenges sportifs entre établissements (dix à quinze Itep et Mecs). Lors de ces rencontres, les jeunes donnent le meilleur d'eux-mêmes, sur un autre « terrain » que leur établissement. L'Itep co-organise également depuis plusieurs années un Raid aventure, confirmant la place centrale accordée à la pratique sportive dans le projet global de l'établissement.

→ CPOM COMMUN

L'exigence des financeurs de négocier désormais un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) global pour l'association gestionnaire a conduit à développer des coopérations pour s'entendre, par exemple, sur des fiches-actions communes entre établissements de même nature. Ce qu'ont fait les Itep des Alaniers et de l'Arc-en-ciel.



→ L'Itep des Alaniers (ici le restaurant d'application), celui de Seillon et l'Institut des jeunes sourds se sont entendus pour ouvrir leurs ateliers respectifs à l'accueil en stages des jeunes des trois structures. Environ 70 jeunes de 15-18 ans sont concernés.

L'ACTION

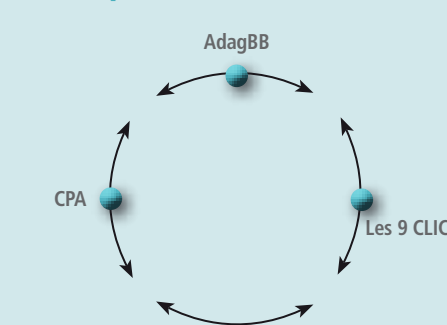


La Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée

→ Originalité

Imaginée en 1999 par l'Association d'action gérontologique du bassin burgien (AdagBB) et le CPA, la Cellule de prévention a ensuite été étendue à tout le département en constituant des cellules-relais, avec la participation des CLIC (centres locaux d'information et de coordination). C'est sur ce modèle, associant professionnels du social et du sanitaire et fonctionnant avec une équipe-pivot qui réoriente vers d'autres interlocuteurs, que la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) de l'Ain a plus tard été construite. ●

→ Les partenaires



→ Le lieu

La cellule de prévention est portée par l'AdagBB, située à Bourg-en-Bresse, le CPA et les CLIC du département. Elle est démultipliée en 9 cellules relais correspondant aux 9 CLIC du département.

→ Le principe

La cellule a pour mission la prévention de la dépression et du suicide la personne âgée. L'entourage, les personnes âgées elles-mêmes ou des professionnels peuvent s'adresser à elle pour trouver un conseil et une aide. La cellule mène également des actions de sensibilisation pour repérer les situations à risque.

→ Le financement

Ça fonctionne par mutualisation de compétences et de moyens : l'AdagBB, le CPA et les CLIC mettent à contribution leurs professionnels et/ou prêtent leurs locaux. Au final, les ressources financières sont donc celles de l'Agence régionale de santé, des communes, des Communautés de communes et du Conseil général. ●

Historique et philosophie

La cellule de prévention des situations de détresse des personnes âgées est le fruit d'une union inhabituelle pour l'époque, celle du social et du sanitaire. Ou plus exactement de l'AdagBB, association née de la volonté d'acteurs gérontologiques* hétéroclites de mener une réflexion et des actions communes, et du Centre psychothérapique de l'Ain. La cellule était une réponse à la situation alarmante décrite par des médecins généralistes impuissants face aux cas de suicide ou de profonde détresse. « Il y avait urgence à faire de la prévention. Il fallait imaginer un dispositif facilement repérable, bien articulé avec tous les professionnels concernés et qui associerait les secteurs de la santé comme du social et du médico-social », raconte Bénédicte Carré, directrice de l'AdagBB. L'organisation s'est révélée pertinente : un numéro de téléphone (porté par l'AdagBB), des équipes pluridisciplinaires motivées mais non dédiées, et des actions de sensibilisation du public et de formation ou de soutien des professionnels. Les services de l'État ayant demandé d'étendre le dispositif à tout le département, les partenaires ont choisi d'essaimer avec des cellules-relais : leurs référents sanitaires ont été identifiés par le CPA et les CLIC ont été associés sur le volet social. Chaque cellule locale a formé son équipe à sa guise, certaines faisant appel à un médecin coordonnateur d'Ehpad ou un travailleur social du Conseil général. Des conventions tripartites signées entre l'Adag, les CLIC et le CPA ont cimenté le tout. L'intelligence du dispositif n'est pas seulement d'avoir décloisonné social et sanitaire : elle réside aussi dans la constitution d'un réseau dont l'utilité déborde la prévention du suicide des personnes âgées. Cette organisation a aussi permis la diffusion d'une culture gérontologique et de prévention.



→ Le dispositif associe professionnels du social et du sanitaire.

Lorsqu'il a été question de monter la MAIA de l'Ain, c'est ce modèle d'organisation qui a été proposé et retenu, avec les CLIC comme portes d'entrée toutes naturelles pour les familles et les professionnels et, derrière, un réseau d'acteurs qui se concertent et se coordonnent. ●

* Services d'aide ou de soins à domicile, associations de retraités, élus, médecins...

POUR EN SAVOIR PLUS

→ MAIA

Pour permettre l'organisation spécifique de la MAIA de l'Ain, le Conseil général a modifié le cahier des charges des Clic en ajoutant une mission de prévention médico-sociale.

→ EN AMONT DU MÉDICAL

La réussite de ce dispositif tient en grande partie à ceux parmi les professionnels qui avaient compris que la prévention se joue en amont du médecin ou de l'hôpital, avec les personnes qui sont en contact avec les personnes âgées, que ce soit l'entourage ou les professionnels du domicile.

L'ACTION



Des « Récrés en famille » avant l'école maternelle

→ Originalité

À l'école maternelle publique de Nantua, le mardi matin, un rendez-vous réunit un petit groupe d'enfants de deux ans, accompagnés chacun d'un parent, autour d'activités ludiques, co-animées par divers intervenants. Objectifs : les « éveiller » à la langue française avant leur scolarisation et renforcer les liens parents/enfants. ●

Jeu et plaisir partagés

L'action a démarré en septembre 2013, à l'initiative de la MDS (Maison départementale de la solidarité) du Haut-Bugey. « Les puéricultrices de la PMI chargées des bilans infirmiers à l'école maternelle avaient constaté un fort pourcentage d'enfants comprenant mal le français », explique Florence Gangemi, infirmière PMI au Point Accueil Solidarité (PAS) de Nantua. D'où l'idée d'agir en amont, avant l'entrée en maternelle des enfants afin de favoriser leur intégration scolaire.

L'idée s'est concrétisée sous forme partenariale : proposer à des familles repérées et orientées par l'équipe du PAS de Nantua des séances enfants/parents autour de jeux et activités ludiques, coanimées par la PMI, la médiathèque, les Atelec, l'association locale de soutien scolaire, au sein de l'école maternelle, une fois par semaine, toute l'année hors vacances scolaires. Le mardi, de 9h45 à 11h15, c'est donc « Récré en famille ». Placées sous le signe du jeu et du plaisir partagés, les « Récrés » visent à aider les enfants à acquérir langage et vocabulaire de base, tout en renforçant les liens parents/enfants.

Une dizaine de familles ont participé à l'action la première année, dont la moitié de manière régulière. « Des parents se sont vraiment impliqués dans

l'action. Toute l'équipe pédagogique de l'école nous a réservé un excellent accueil. Nous avons pu bénéficier de la salle de motricité et du matériel adapté aux tout-petits », souligne Sophie Boichut, animatrice Atelec.

La première année d'action révèle un bilan positif : « Les objectifs en termes de parentalité et de langage ont été atteints. Des enfants qui étaient peu socialisés se sont mis à parler. Des liens se sont créés entre les familles participantes. Certaines se sont inscrites à la médiathèque, ont acheté des jeux pour la maison. Une maman nous a demandé si l'action allait être reconduite pour inscrire un autre enfant. »

L'action a repris à la rentrée 2014 avec, lors de la première séance, des témoignages des familles l'ayant suivie l'année dernière. « Maintenant on cuisine ensemble, ma fille adore faire avec moi », témoigne Tulay. « À la maison, il fait la ronde, il me prend les mains, il chante Bonjour, bonjour... Il me demande toujours : c'est quel jour l'école ? C'est bon pour nous, sa maman et moi aussi », raconte Braïma. ●

POUR EN SAVOIR PLUS

→ COMPTINES ET GOMMETTES

• Chaque séance débute par des comptines chantées, souvent mimées, qui permettent aux enfants de mémoriser le vocabulaire autour de divers thèmes. Suivent des ateliers : motricité, pâte à modeler, collage, réalisation de livres-objets, de gommettes décoratives, découverte-école, médiathèque... La « Récré » s'achève par un temps de lecture ou de jeu libres, et la rituelle ronde « Au revoir » où on se quitte en chantant et nommant tout le monde.

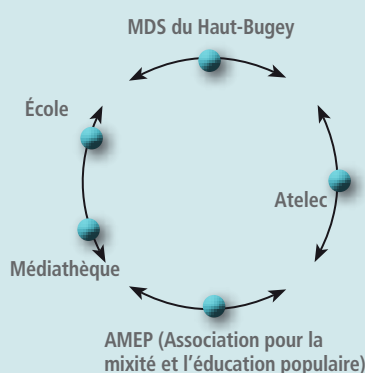
→ À SUIVRE

• Les enfants des « Récrés en famille » 2013/2014 sont aujourd'hui scolarisés. « Le bilan des enseignants sera intéressant. Ils nous disent déjà que l'adaptation des enfants s'est bien passée, surtout pour les familles où les parents ont su créer le lien avec l'école, et qu'il faudrait peut-être continuer à accompagner les enfants pendant leur première année de scolarité », indique Anne Seyve-Markley, directrice d'Atelec.



→ Jeux et animations rythment les « Récrés ».

→ Les partenaires



→ Le lieu

Nantua

→ Les bénéficiaires

Les enfants de deux ans, peu familiarisés avec la langue française, qui entreront à l'école l'année suivante, et leurs parents. Les familles sont repérées et orientées par l'équipe du PAS de Nantua.

→ Le financement

– Conseil général
– CAF
– DDSCS (Direction départementale de la cohésion sociale). ●

RENCONTRE

Les beaux jours

MONITEUR D'ESCALADE, MAXIME CASANOVA A FAIT DÉCOUVRIR LA GRIMPE À DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE OU MENTAL, EN SALLE PUIS EN FALAISE.

Depuis un peu moins d'un an, une demi-douzaine d'adultes en situation de handicap psychique ou mental ont grossi les rangs du club d'escalade de Saint-Vulbas. Chacun détient une carte d'adhérent à son nom, frappée du logo bleu ciel et blanc de la FFME*. Rien que du « très logique » pour Maxime Casanova qui, après les avoir initiés aux manip' de dégaines et aux nœuds de huit, leur avait fait découvrir l'excitation de la verticale et le frisson des courtes chutes amorties par la corde. Free-lance de la grimpe, titulaire du brevet d'État d'escalade, c'est lui qui a permis qu'une section sport adapté soit créée en 2014 au sein du club de Saint-Vulbas. À l'origine, il lui avait juste été demandé d'initier à l'escalade un groupe d'adultes fréquentant le service d'accueil de jour de Meximieux (géré par l'APJH). Estelle Rodenas, éducatrice spécialisée et grimpeuse assidue, n'avait eu aucun mal à le décider. « On a commencé avec six volontaires début 2013, sur le mur du club de Saint-Vulbas qui avait accepté de nous dégager un créneau de deux heures », raconte Maxime. Notre projet pédagogique prévoyait d'être capables d'aller grimper en falaise aux beaux jours. » Pas d'objectifs au rabais donc et une progression calculée : assimiler les comportements de sécurité, se confronter à la hauteur et au déplacement vertical, être fiable quand on assure un grimpeur et faire confiance à son assureur quand on grimpe... « Au terme des trente séances, ils avaient tous atteint le sommet du mur et tous sont allés grimper en falaise. » Cela ne va pourtant pas de soi dans un sport qui demande du « mental » autant que de la technique ou du muscle. « Quand ils sont parvenus pour la première fois en haut d'une voie, c'était de la folie, se souvient le moniteur. Ils avaient su dépasser les limites de ce qu'ils imaginaient être capables de faire. » De fait, tous ont pris leur licence au club pour continuer la grimpe.



→ Maxime Casanova communique sa passion de l'escalade à tous publics.

Des sommets dans la tête

Maxime aussi est « reparti » avec le club, avec l'idée de toucher cette fois des plus jeunes et, pourquoi pas, d'élargir l'offre pour les personnes handicapées. On peut parier qu'il aime autant ce genre de défi-là que les stages d'escalade ou les sorties canyoning avec des clients aguerris. Maxime Casanova aborde son métier avec l'envie de « faire passer la passion de l'escalade plus encore que la technique ». Les sommets qu'il convoite sont dans la tête autant qu'au bout des doigts. Grande gueule à l'occasion, c'est un sensitif à la tête dure. Il voulait un métier d'indépendant et de grand air, il l'a trouvé depuis cinq ans, en débutant comme moniteur d'escalade. Avant, il a étudié en fac de sport, été paysagiste et ouvrier agricole. Il n'a découvert l'escalade – et la montagne – qu'à la fac, lui qui ne jurait que par l'équitation. Il dit être aujourd'hui « épanoui » dans son métier de moniteur, avec « un répertoire qui s'enrichit » avec l'expérience. Depuis peu, outre les cours à l'année dans les clubs et les sorties pour ses clients, il encadre un groupe de jeunes en compétition, sur le circuit du championnat de France d'escalade. Gros bosseur, il a peu de temps pour les vacances et les virées personnelles mais garde au chaud ses rêves de grimpeur : le Yosemite, le Pakistan et la Patagonie. ● **A.B.**

* Fédération française de la montagne et de l'escalade, à laquelle est affilié le club de Saint-Vulbas.

Douze apprentis charpentiers à l'école de la solidarité

EN NOVEMBRE 2014, DOUZE JEUNES DE LA MFR DE CORMARANCHE-EN-BUGEY, HUIT ACCOMPAGNANTS DE L'ÉCOLE ET SIX COUPLES D'ARTISANS SE SONT RENDUS AU NICARAGUA DANS UN BUT BIEN PRÉCIS. CAMÉRA.

À Managua, ce samedi 1^{er} novembre 2014, le ciel est clair, la température avoisine 30 °C et l'air 90 % d'humidité ! Quand Lucas Rondot, 19 ans, James Lechartier, 18 ans, et dix de leurs camarades de la MFR de Cormaranche-en-Bugey débarquent de l'avion à l'aéroport international Augusto C. Sandino du Nicaragua, ils n'en reviennent pas...

Partis la veille de Roissy Charles de Gaulle, les jeunes volontaires ne voyagent pas seuls. Chargés de leurs bagages personnels, tous ont embarqué 3 à 4 kg d'outils dans l'aventure, matériel scolaire et cadeaux compris, aux côtés d'une vingtaine d'adultes qui les accompagnent. Il y a des professionnels de la filière bois, des maîtres de stage d'apprentis, des parents d'élèves et des formateurs de la MFR : un groupe de trente-trois personnes au total, soutenu par la Capeb*, encadré par Éric Barone, organisateur du voyage. Avec son épouse Jany, originaire du Nicaragua, le sportif de haut niveau s'attache à développer le tourisme français dans le pays.

De la théorie à la réalité

Les douze élèves en 2^e année du Brevet professionnel (BP) charpente préparent leur venue depuis un an. Ils ont mené différentes actions pour financer le coût

du voyage de 1800 euros. « *Nous étions très motivés au début, mais au fur et mesure, nous nous sommes rendus compte que ce n'était pas si facile...* » Les ventes de chocolats, viennoiseries et autres produits dans l'école depuis décembre 2013 ont tout de même rapporté 450 € à chaque élève. « *En septembre dernier, nous avons tout versé sur le compte bancaire commun à l'Association des charpentiers de la MFR créée pour le voyage.* »

Sur le papier, les apprentis charpentiers connaissent leur mission : construire en autonomie l'ossature d'un bâtiment de 72 m² (12 m x 6 m) pour les jeunes d'une communauté de cent cinquante habitants. « *Serge Lanthelme, notre professeur, en avait établi le plan à partir des fondations réalisées par les gens de la communauté. Nous avons défini la taille du bâtiment et les bois nécessaires à la construction de la charpente. À charge pour les habitants de les débiter et de les mettre à notre disposition.* »

En arrivant à Managua, capitale du Nicaragua, la réalité du projet prend vraiment forme. Cette terre naturelle d'Amérique centrale qu'ils découvrent déjouera bien des plans. Ils gardent par exemple en mémoire les bois non désignés par une scierie comme en France.

Plonger dans la vie du pays

Loin du tourisme de masse, c'est un pays aux mille merveilles qui les accueille : végétation luxuriante et fruits tropicaux à foison, paysages époustouflants et population aux visages et yeux souriants. Le premier soir, l'équipée loge dans un hôtel près de l'aéroport. Tout le monde, ou presque, se repose. Les jeunes font les zouaves jusque tard dans la nuit ! Le matin suivant, le groupe se retrouve pour prendre le petit déjeuner et les consignes de la journée. Puis Santiago, le chauffeur local qui les conduira pendant quinze jours dans son bus caractéristique – un « school bus » américain – les invite à charger les bagages sur la galerie.

C'est une journée aux contrastes extrêmes qui les attend. Ils passent d'un hôtel 3 étoiles en ville à une cabane au milieu d'une plantation de café à Matagalpa, au centre du pays. Le confort y est plus que rustique comme les conditions d'hygiène. « *Cette étape a pour but de nous plonger dans la vraie vie du pays. Il y a beaucoup de pauvreté, mais pas de misérabilisme. Les habitants sont très accueillants, très dignes. Ils prennent soin d'eux* », commentent Lucas et James. La langue n'est pas un obstacle. Avec quelques mots d'anglais, le contact s'établit aisément.

Adaptation et partage

Le deuxième jour, le groupe se rend sur le chantier attendu, dans une autre ville. Le travail commence au lever du soleil à 7 h, jusqu'à 12 h pour la pause déjeuner, avant de reprendre à 14 h jusqu'à la tombée de la nuit vers 17 h 30. Le soir, les adultes rentrent à l'hôtel, tandis que les jeunes sont hébergés dans la communauté. « *Certains d'entre nous se rendent dans la salle de restauration commune pour boire un verre de Toña, la bière nicaraguayenne. Nous sommes contents de la partager avec les jeunes de la communauté car elle reste chère. D'autres vont se doucher. Nous devons tous nous rejoindre à 19 h dans cette même salle pour dîner.* » La plupart des jeunes s'accommodent bien de la nourriture locale. « *Tous les matins, midis et soirs, le repas est fait de tortillas – une galette de maïs que nous avons même essayé de fabriquer –, de gallo pinto (un mélange de haricots rouges et de riz), de pollo (poulet), de reis (bœuf) et de fruits !* » Plus tard, ils goûteront le poisson au bord de l'océan Pacifique. Pour l'heure, ils ont trois jours pour accomplir le chantier. L'enjeu est de taille et la pression palpable.

En vrais patrons

Apprentis charpentiers et professionnels



→ En quatre jours, apprentis charpentiers et artisans chevronnés bâtissent l'ossature d'une salle destinée aux jeunes d'une communauté nicaraguayenne.

chevronnés se partagent naturellement les tâches, s'entraident. Chacun à son niveau de compétences, chacun avec ses moyens. De l'avis des artisans, les jeunes sont exemplaires. Ils se prennent en charge et guident leurs aînés dans la réalisation du chantier en vrais patrons ! Une fois l'ossature du bâtiment terminée, il faut couvrir le toit. La communauté n'ayant pas assez d'argent, le groupe décide de se cotiser. « *Nous avons donné 15 dollars US chacun pour acheter les tôles.* » Le chantier est enfin achevé, la pression se relâche. L'heure est à la fête ! Au point d'orgue du voyage succèdent quelques jours d'agrément mérités... Jeunes et moins jeunes font notamment l'ascension des 1400 m d'altitude du volcan Cerro Negro en près de deux heures. « *Nous sommes partis à 3 heures du matin pour monter à la fraîche et*

avons descendu la pente de 45° en 1'30 ! », sourient Lucas et James.

Le groupe reprendra l'avion le 14 novembre en direction de Paris via Miami (États-Unis). Tout le monde est heureux de rentrer, mais très impressionné... Les jeunes se sentent plus soudés. Pour prolonger l'aventure vécue, ils passent le voyage à discuter au fond de l'avion. Les images de l'expérience jugée extraordinaire donnent encore à plus d'un des aînés... ● **A.S.**

* Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment de l'Ain



→ Les déplacements à travers le pays s'effectuent en bus.



→ Les jeunes s'adaptent et participent à la vie de la communauté (pas si facile la galette de maïs !).



→ Sur le chantier, il faut préparer les bois, les transporter.



→ Les jeunes se prennent en charge et guident leurs aînés dans la réalisation du chantier en vrais patrons !



→ Le voyage permet d'apporter du matériel scolaire et des cadeaux aux enfants.

L'Europe à fond

POUR LES EUROPÉENS, FAIRE DU SPORT OU DE L'EXERCICE PHYSIQUE EST HYGIÉNIQUE AVANT D'ÊTRE AMUSANT OU RELAXANT. ILS SERAIENT ENVIRON 170 MILLIONS À COURIR, SAUTER, PÉDALER, POUSSER, LANCER, RAMER... EN PRATIQUANT RÉGULIÈREMENT UN SPORT*.



4/10 pratiquent un sport régulièrement.



2/10 s'adonnent au moins à une forme d'activité physique (faire du vélo, marcher, danser, jardiner...).



4/10 ne font jamais de sport ou d'exercice physique.

Le sport, c'est la santé

Les raisons invoquées pour pratiquer un sport :



La santé **61 %**
Être en meilleure forme **41 %**
Se relaxer **39 %**
S'amuser **31 %**
Améliorer l'image qu'on a de soi **10 %**



Le principal frein évoqué : le manque de temps.



Footballeurs de tous pays...

C'est le sport le plus pratiqué en Europe.

L'intello-sportif

La pratique régulière d'un sport augmente avec le niveau social, de diplôme ou de revenus.

42 % d'objecteurs

Plus de 4 sondés sur 10 disent que le sport « ça ne m'intéresse pas, je préfère faire autre chose de mon temps libre ».

Côté buvette

7 % des Européens font du bénévolat lié à un club ou une pratique sportive.

15 millions de personnes travaillent dans le secteur sportif. Le sport génère des revenus équivalant à 3,4 % de la richesse intérieure de l'UE.

48 % pratiquent un sport dans la nature ou un parc urbain.

19 % dans un club de sport.

11 % dans un centre de remise en forme.



67 % des Européens ne sont membres d'aucun club ou centre de fitness.

Plus de **200 000 clubs sportifs** sont recensés dans l'Union Européenne.



Émulation

Le fait de vivre dans une famille nombreuse (4 personnes ou plus) favorise la pratique sportive.

Tenir la distance

L'activité physique diminue avec l'âge, sauf parmi ceux qui ont commencé tôt.



Maison Nette vide vos corbeilles

Selon l'Ademe, 80 % de nos corbeilles de bureau sont pleines de papiers à recycler.

Que dit la loi ?

- 75 % des déchets des entreprises doivent être recyclés.
- Les administrations doivent recycler la totalité de leurs papiers.

Ayez le geste POP ! Nous faisons le reste...

- En déposant vos papiers dans le collecteur POP, vous entrez dans le cercle vertueux du recyclage garanti 100 % français.
- Le recyclage crée des emplois locaux et permet à des personnes handicapées d'avoir un travail valorisant et formateur.
- Notre offre personnalisée de collecte et de recyclage de vos papiers usagés ouvre droit à une réduction de la taxe Agefiph pour les entreprises assujetties.



Maison Nette

Tél. 04 74 24 71 08

maison.nette@adapei01.asso.fr

5-7 mars 2015

Orientation : top départ !



AIN'FORMATIONS MÉTIERS

CHOISIR SON ORIENTATION APRÈS LE COLLÈGE

Bourg-en-Bresse | Ainterexpo | 8h30- 16h30

www.ain.fr



l'ain
Conseil général